

**FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT**

**MALAWI**

**PROJET D'AMÉLIORATION DES REVENUS EN MILIEU RURAL (RIEP)**

**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET**

**DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET  
DE L'AGROINDUSTRIE (OSAN)**

**Octobre 2008**

## TABLE DES MATIÈRES

Équivalences monétaires, Sigles et abréviations, Liste des annexes, Cadre logique du projet, Résumé analytique & Données de base du projet	i-xvi
	<u>Page</u>
1. <u>INTRODUCTION</u>	1
2. <u>OBJECTIFS ET FORMULATION DU PROJET</u>	2
2.1 Objectifs du projet	2
2.2 Origine, formulation et approbation du projet	2
2.3 Description du projet	3
3. <u>EXÉCUTION DU PROJET</u>	5
3.1 Entrée en vigueur et démarrage du projet	5
3.2 Modifications	5
3.3 Calendrier d'exécution	6
3.4 Établissement de rapports	7
3.5 Acquisition des biens et services	7
3.6 Sources de financement et décaissement	8
4. <u>PERFORMANCE ET RÉSULTATS DU PROJET</u>	10
4.1 Évaluation globale	10
4.2 Résultats d'exploitation	10
4.3 Performance institutionnelle	17
4.4 Efficacité de la gestion et de l'organisation	17
4.5 Recrutement, formation et perfectionnement du personnel	19
4.6 Performance des consultants, des entrepreneurs et des fournisseurs	20
4.7 Conditions du prêt	20
4.8 Performance financière et économique	21
5. <u>IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL</u>	22
5.1 Impact social	22
5.2 Impact environnemental	23
6. <u>DURABILITÉ DU PROJET</u>	23
7. <u>PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR ET DE LA BANQUE</u>	24
7.1 Performance de la Banque	24
7.2 Performance de l'Emprunteur	24
8. <u>NOTATION DE LA PERFORMANCE GLOBALE</u>	25
9. <u>CONCLUSIONS, LEÇONS TIRÉES ET RECOMMANDATIONS</u>	25
9.1 Conclusions	25
9.2 Leçons tirées	25
9.3 Recommandations	26

## LIST DES ANNEXES

<u>Numéro</u> <u>Annexe</u>	<u>Titres</u>	<u>Pages</u>
1.	Carte indiquant l'emplacement du projet	
2.	Calendrier d'exécution	
3.	Décaissements annuels	
4.	Organigramme durant l'évaluation et l'exécution	
5.	Calcul du taux de rentabilité économique interne	
6.	Échelle de notation de la performance et critères d'évaluation	
7.	Recommandations et actions de suivi	
8.	Sources d'information	
9.	RAP de l'Emprunteur	
10.	Observations de l'organe d'exécution sur le RAP de la Banque	

## LISTE DES TABLEAUX

3.1	Procédures de passation de marchés
3.2	Calendrier des dépenses – Période d'exécution
4.1	Résultats de la formation et de la vulgarisation
4.2	Résultats de la diversification des cultures et de la multiplication des semences
4.3	Résultats du volet Conservation des sols et de l'eau et agroforesterie.
4.4	Résultats du volet Développement de l'élevage
4.5	Résultats du volet Petits périmètres d'irrigation
4.6	Résultats du volet Eau et assainissement, Routes et ouvrages de drainage.

Ce rapport a été établi par M. W. Odhiambo, Agroéconomiste, (Poste 2321), et par les consultants MM. A. Falusi, Agroéconomiste, S. Mwangi, Agronome et E. K. Yamoah, Expert Infrastructure, à la suite de la mission qu'ils ont effectuée au Malawi en octobre 2007. Pour toute question concernant ce rapport, prière de s'adresser au chef du projet, M. W. Odhiambo, Poste 2321, ou à M. Chiji Ojukwu, chef de division, OSAN.1, Poste 2296 ou encore à M. Abou Sabaa, Directeur, OSAN, Poste 2037 .

### **ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES**

		<u>RAP (10/2007)</u>	<u>Évaluation (9/1997)</u>
1 UC	=	213,176 K	20.9851 K
1 UC	=	1,556651 \$ EU	1.36358 \$ EU
1 \$ EU	=	136,9453 K	15.38971 K
1 \$ EU	=	0,64240 UC	0.733363 UC

### **POIDS ET MESURES**

1	tonne métrique (t)	=	2 205 livres
1	tonne métrique (t)	=	1000 kg
1	kilogramme (kg)	=	2,205 livres
1	quintal	=	100 kg
1	mètre (m)	=	3,281 pieds
1	pied (ft)	=	0,305 m
1	kilomètre (km)	=	0,621 mile
1	kilomètre carré (km <sup>2</sup> )	=	0,386 mile carré
1	kilomètre carré (km <sup>2</sup> )	=	100 ha
1	mile carré	=	259 ha
1	mile carré	=	640 acres
1	hectare (ha) = 0,01 km <sup>2</sup>	=	2,471 acres

### **EXERCICE FINANCIER**

1er juillet – 30 juin

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADD	Division du développement agricole
AEDC	Coordinateur des activités de vulgarisation agricole
ALDSAP	Plan d'action et stratégie de développement de l'agriculture et de l'élevage
AOI	Appel d'offres international
AOL	Appel d'offres local
AON	Appel d'offres national
BAD	Banque africaine de développement
BLADD	Division du développement agricole de Blantyre
CBM	Gestion communautaire
CLRCO	Chef de la conservation des ressources foncières
DAEO	Vulgarisateur agricole de division
DCO	Agent divisionnaire des cultures
DIO	Agent divisionnaire d'irrigation
DP	Directeur de projet
DRF	Drug Revolving Fund ( <i>Fonds d'approvisionnement en médicaments</i> )
DVO	Vétérinaire de division
EPA	Extension Planning Area ( <i>Zone de planification de la vulgarisation</i> )
FAD	Fonds africain de développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FC	Contrôleur financier
FGA	Associations des groupements de producteurs agricoles
FLS	Personnel de première ligne
FO	Agent local
GoM	Gouvernement du Malawi
IMF	Institution de microfinancement
MALSIP	Plan d'investissement dans le secteur agricole et de l'élevage du Malawi
MoAFS	Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire
MRFC	Malawi Rural Finance Company
MTR	Examen à mi-parcours
NLDP	Projet national de développement de l'élevage
NRC	Natural Resources College
PAFP	Document-cadre de stratégie de lutte contre la pauvreté
PAP	Document de stratégie de lutte contre la pauvreté
PCC	Comité de coordination des activités du projet
PIC	Comité de coordination des activités d'exécution du projet
PMO	Bureau du projet
PQR	Rapport trimestriel d'étape du projet
PRA	Diagnostic rural participatif
PSC	Comité de direction du projet
RDP	Projet de développement rural
RIEP	Projet d'amélioration des revenus en milieu rural
SI	Inspecteurs des semences
UC	Unité de compte
VAM	Évaluation et cartographie villageoise
WPC	Comité de gestion des points d'eau

**PROJET D'AMÉLIORATION DES REVENUS EN MILIEU RURAL (RIEP)**

**MATRICE DU PROJET**

Hiérarchie des objectifs (HO)	Indicateurs vérifiables (iv)		Moyens de vérification	Hypothèses
	Évaluation/Examen à mi-parcours	RAP		
<b>Objectif</b> 1. Améliorer le bien-être de la population du Malawi par la réduction de la pauvreté, notamment dans les zones rurales, en promouvant le développement accéléré et à grande échelle de l'agriculture et de l'élevage.	1.1. Niveau de vie et revenu des petits exploitants améliorés. 1.2. Technologie peu onéreuse, simple et rentable introduite et adoptée par les exploitants.	1.1. Niveau de vie et revenu des petits exploitants améliorés. 1.2. Technologie peu onéreuse, simple et rentable introduite et adoptée par les exploitants.	1.1. Données de référence et enquêtes par sondage; 1.2. Statistiques du MOA & I	(Influence sur objectif majeur):
<b>Objectif du projet</b> 1. Le revenu des petits exploitants ruraux augmente grâce à une meilleure utilisation des ressources naturelles locales, à l'autonomisation des d'agriculteurs dans les plus pauvres au Malawi. (en utilisant une approche participative régie par la demande pour le développement agricole et l'amélioration de l'infrastructure rurale)	1.1. Le revenu annuel des groupes cibles bénéficiaires en milieu rural (63 000 familles) augmente de 110 \$ à 180 \$ avant fin 2003; 1.2. Les agriculteurs participant volontairement à la formation de 2 520 FGA de 25 personnes avant fin 2002; 1.3. Les FGA participent aux activités du projet et au choix des technologies, des activités et des emplacements; 1.4. Augmentation de la fertilité du sol, des installations d'adduction d'eau, de l'accessibilité de l'irrigation et de la nutrition.	1.1. Le revenu annuel des groupes cibles bénéficiaires en milieu rural (63 000 familles) augmente de 110 \$ à 165 \$ avant fin 2006; 1.2. Les agriculteurs participent volontairement à la formation de 2 602 FGA de 25 personnes avant fin 2006; 1.3. Les FGA participent aux activités du projet et au choix des technologies, des activités et des emplacements; 1.5. Augmentation de la fertilité du sol, des installations d'adduction d'eau, de l'accessibilité de l'irrigation et de la nutrition.	1.1. Enquêtes par sondage auprès des FGA ; 1.2. Dossiers et écritures de la CEP ; 1.3. Statistiques du MOA&I 1.4. Publications statistiques du gouvernement;	1.1. Politique agricole rationnelle du gouvernement; 1.2. Soutien suffisant du gouvernement aux collectivités locales; 1.3. Promotion et soutien par le gouvernement de la décentralisation et de l'approche participative sur le front du développement; gouvernement d'une approche axée sur la demande en matière de durables.
1. Formation et fourniture de services de vulgarisation introduits comme outil efficace d'exécution.	1.1. 35 SMS, 7 SIO et 210 FLS comprennent la technique et les priorités du PRA avant la fin de la première année du projet; 1.2. 315 FLS comprennent la technique et les priorités du PRA avant la fin de la deuxième année du projet; 1.3. Évaluation des besoins préparée pour 1 680 FGA avant la fin de la première année du projet et 840 FGA avant la fin de la deuxième année du projet pour toutes les activités du projet; 1.4. 2 520 FGA formés et intervenant dans le crédit en nature pour les semences, le bétail et les activités SSI avant la fin de la deuxième année du projet; 1.5. 70% des agriculteurs participent aux campagnes et à la formation des FGA et des WUA durant les première et deuxième années du projet;	1.1. 38 SMS, 33 SIO and 242 FLS formés à la technique du PRA. 1.2. 242 FLS formés et comprennent la technique et les priorités du PRA. 1.3. Évaluation des besoins préparée pour 2520 FGA avant fin 2006 pour toutes les activités du projet; 1.4. 2694 FGA formés et intervenant dans le crédit en nature pour les semences, le bétail et les activités SSI avant la fin de 2006; 1.5. 97% des agriculteurs participent aux campagnes et à la formation des FGA et des WUA pendant la période du projet;	1.1. Enquêtes par sondage auprès des FGA 1.2. Dossiers et écritures de la CEP	(Influence sur objectif du projet) 1.1. Les petits exploitants du groupe cible du projet sont disposés à payer les droits d'adhésion aux FGA et à participer à la main-d'œuvre au travail. 1.2. Les FGA acceptent d'adopter les technologies fournies par le projet; 1.3. Les exploitants sont disposés à adopter, gérer et maintenir les FGA et le crédit en nature;
2. Introduction et adoption par les membres des FGA des semences améliorées et de la diversification des cultures. 3. Programme de conservation du sol et de l'eau et agro-forestier établi et fonctionne efficacement.	2.1. 6 parcelles de démonstration par an identifiées et utilisées à compter de la première année du projet; 2.2. Augmentation annuelle de 10% des nouvelles surfaces en multiplication par les FGA à compter de la première année du projet; 2.3. Augmentation du rendement moyen du maïs produit par les FGA à 800kg à compter de la deuxième année du projet; 2.4. Nouvelles semences efficacement emmagasinées, certifiées et distribuées à crédit en nature aux FGA bénéficiaires avant la date de culture; 3.1. Culture en billons avec lanières de végétation introduite par les membres des FGA avant le milieu de la deuxième année du projet; 3.2. Promotion de la culture intercalaire avec des légumineuses en culture de soutien introduite et adoptée par les FGA avant le milieu de la deuxième année du projet; 3.3. Utilisation du fumier organique, du compost et des résidus de culture adoptée par les FGA avant la fin de la deuxième année du projet; 3.4. Agroforesterie encouragée pour l'énergie, le fourrage, les fruits, les plantes médicinales, les essences d'ombre, l'amélioration du sol et la conservation de l'eau avant la fin de la troisième année du projet; 3.5. Configuration de la plantation d'arbres démontrée aux FGA et adoptée avant la fin de la troisième année du projet;	2.1. 700 parcelles de démonstration identifiées et utilisées avant fin 2006; 2.2. Augmentation à concurrence de 408% des nouvelles surfaces en multiplication cultivées par les FGA avant la fin du projet; 2.3. Augmentation du rendement moyen du maïs produit par les FGA de 750 à 1760kg avant la fin du projet en 2006; 2.4. Nouvelles semences efficacement emmagasinées, certifiées et distribuées à crédit en nature aux FGA bénéficiaires avant la date de culture; 3.1. 558km de cultures en billons avec lanières de végétation introduite par les membres des FGA avant fin 2006; 3.2. Promotion de la culture intercalaire avec des légumineuses en culture de soutien introduite et adoptée par les FGA avant le milieu de 2005 3.3. 204874 tas de compost et 3353 ha traités avec du fumier organique avant la fin du projet en 2006; 3.4. 759 111 arbres plantés et pratiques agroforestières encouragées pour l'énergie, le fourrage, les fruits, les plantes médicinales, les essences d'ombre, l'amélioration 2006; 3.5. configuration de la plantation d'arbres démontrée aux FGA et adoptée avant la fin du projet en 2006;	2.1. Données de base et enquêtes par sondage des PM; 2.2. Statistiques du MOA&I, des ADD, RDP et des EPA 2.3. Dossiers et écritures de la CEP aux RDP et EPA. 3.1. Données de base et enquêtes par sondage; Dossiers du MOA&I, des ADD, RDP et des EPA 3.2. Dossiers et écritures de la CEP aux RDP et EPA; 3.3. Données de base et enquêtes par sondage des PM; 3.4. Statistiques du MOA&I, des ADD, RDP et des EPA 3.5. Dossiers et écritures de la CEP des RDP et des EPA	2.1. Coût des semences améliorées est abordable et fourni aux FGA sous le forme du crédit en nature; 2.2. Les membres des FGA acceptant de former des FGA et de rembourser les semences dans le délai prescrit; 2.3. Les membres des FGA sont disposés à gérer leurs propres activités de développement; 3.1. Les agriculteurs sont disposés à participer aux activités des SWC&AF; 3.2. Coût du matériel et des outils de plantation pour les pépinières est abordable; 3.3. Les membres des FGA sont disposés à participer au travail de la main-d'œuvre pour l'établissement et la gestion des pépinières.
4. Programme d'élevage de petit bétail	4.1. 2 520 chèvres distribuées aux 840 FGA annuellement de la première à la	4.1. 2 520 chèvres distribuées aux 840 FGA annuellement de la première à la troisième année du	4.1. Données de	4.3. Les membres des FGA acceptant de

V

Hiérarchie des objectifs (HO)	Indicateurs vérifiables iv)		Moyens de vérification	Hypothèses
	<u>Évaluation/Examen à mi-parcours</u>	<u>RAP</u>		
<p>établi et fonctionne;</p> <p>5. Programme de petits périmètres d'irrigation exécuté et exploité par les FGA et les WUA:</p>	<p>troisième année du projet;</p> <p>4.2 Un total de 7 560 chèvres distribués aux 2 520 FGA avant la fin de la troisième année du projet;</p> <p>4.3 Les membres des 840 FGA formés chaque année et reçoivent du fourrage et des médicaments à crédit pour la production de chèvres à partir de la première année jusqu'à la troisième année du projet.</p> <p>5.1 Un minimum de 6 WUA et 6 onstructions de reconversion établis avant la fin de la cinquième année du projet;</p> <p>5.2 Un minimum de 110 petites exploitants (membres des WUA) bénéficient annuellement de 6 petits canaux de dérivation à compter de la fin de la deuxième année du projet;</p> <p>5.3 Un minimum de 35 hectares irrigués annuellement par les canaux de dérivation à compter de la deuxième année du projet avec un total de 140ha à la fin de la cinquième année du projet;</p> <p>5.4 Un total de 800 puits d'irrigation établis et protégés et 800 pompes à pédale installées avant la fin de la cinquième année du projet;</p> <p>5.5 Un total de 240 hectares irrigués par les pompes à pédale avant la fin de la cinquième année du projet ;</p>	<p>projet;</p> <p>4.2. Un total de 10 174 chèvres, 77 brebis, 471 porcs, 138 lapins 5993 poulets et 1460 pintades. distribués aux 2694 FGA avant fin 2006;</p> <p>4.3. Les membres des 2694 FGA formés chaque année et reçoivent du fourrage et des médicaments à crédit pour la production de chèvres avant fin 2006.</p> <p>5.1. 20 WUA ont été mis sur pied mais aucun n'a été enregistré avant la fin du projet en 2006;</p> <p>5.2. 379 membres des WUA bénéficient de 16 petits canaux de dérivation avant la fin du projet en 2006;</p> <p>5.3. 253 ha irrigués par les canaux de dérivation avant la fin du projet en 2006;</p> <p>5.4. Un total de 796 pompes à pédale installées avant la fin du projet en 2006;</p> <p>5.8. Un total de 240 hectares irrigués par les pompes à pédale avant la fin du projet en 2006;</p>	<p>référence et en quêtes par sondage;</p> <p>4.2 Dossiers du MOA&amp;I, des ADD, RDP et des EPA</p> <p>4.3 Dossiers et écritures de la CEP des EPA;</p> <p>4.4 Statistiques du MOA&amp;I, des ADD, RDP et des EPA</p> <p>5.1 Données de référence et en quêtes par sondage;</p> <p>5.2 Dossiers du MOA&amp;I, des ADD, RDP et des EPA</p> <p>5.3 Dossiers et écritures de la CEP des EPA;</p> <p>5.4 Données de base des PM.</p> <p>5.5 Données de base et enquêtes par sondage des PM;;</p> <p>2.4 5.6 Statistiques du MOA&amp;I, des ADD, RDP et des EPA</p>	<p>4.4. former des FGA et de rembourser les chevreux dans le délai prescrit ; Les membres des FGA sont disposés à gérer leurs propres activités de développement ;</p> <p>5.1. Le coût des pompes à pédale est abordable et fourni à crédit en nature par les FGA;</p> <p>5.2. Les membres des FGA sont disposés à préparer leurs champs pour la distribution de l'eau et à payer 10% d'acompte;</p> <p>5.3. Les membres des WUA sont disposés à participer au travail de la main-d'œuvre pour la construction des petits canaux de dérivation;</p>
<p>6. Système d'adduction d'eau et d'assainissement installé et fonctionne bien;</p> <p>7. Programme routes et ouvrages de drainage/ponts exécuté efficacement et intensément utilisés par les agriculteurs;</p> <p>8. Système de surveillance de la pauvreté créé, mis en place et fonctionne bien</p>	<p>6.2 Un total de 100, 120, 90 et 30 pompes à eau installées avant la fin de la première, deuxième, troisième et quatrième année du projet en fonction des besoins et de la demande des FGA;</p> <p>6.3 Un total de 340 FGA bénéficient des WSP et formés à l'entretien avant la fin de la cinquième année du projet ;</p> <p>6.4. Un minimum de 17 000 familles de petits agriculteurs (membres des WUA) bénéficient des WSP avant la fin de la cinquième année du projet ;</p> <p>6.5. Un minimum de 80 % d'agriculteurs bénéficiaires des WSP participent aux travaux de construction et de réhabilitation des routes et des ouvrages de drainage avant la fin de la cinquième année du projet ;</p> <p>7.1 Un minimum de 100 kilomètres de routes et d'ouvrages de drainage construits et réhabilités chaque année à partir de la deuxième année du projet;</p> <p>7.2 Un total de 400 km de routes et de ponts construits /réhabilités et intensément utilisés par les bénéficiaires avant la fin de la cinquième année du projet.</p> <p>7.3. Les bénéficiaires des routes et des ouvrages de drainage (membres des FGA) participent directement au choix des emplacements des routes et des ponts locations avant la fin de la quatrième année du projet;</p> <p>7.4 Les FGA des routes et des ponts assurent l'entretien durable des nouvelles infrastructures construites avant fin 2002;</p> <p>8.1 Données de référence collectées et utilisées pour l'analyse d'impact avant le milieu de la deuxième année du projet;</p> <p>8.2 L'impact du projet sur le revenu des membres des FGA déterminé et mesuré avant la fin de la deuxième année du projet;</p> <p>8.3 Examen à mi-parcours et étude d'impact préparés, finalisés et soumis au MOA&amp;I et à la BAD avant la fin de la troisième année du projet;</p> <p>8.4 L'analyse post-investissement et l'étude d'impact préparés, finalisés et soumis au MOA&amp;I et à la BAD avant la fin de la cinquième année du projet;</p>	<p>6.3 Un total de 408 FGA bénéficient des WSP et 379 WPC formés à l'entretien avant la fin du projet en 2006;</p> <p>6.4 Plus de 17 000 familles de petits agriculteurs (membres des WUA) bénéficient des WSP avant la fin du projet en 2006;</p> <p>6.5 Un minimum de 93 % d'agriculteurs bénéficiaires des WSP participent aux travaux de construction et de réhabilitation des routes et des ouvrages de drainage avant la fin du projet en 2006;</p> <p>7.1. Un total de 214,14 km de routes et de ponts construits /réhabilités et intensément utilisés par les bénéficiaires avant la fin du projet en 2006;</p> <p>7.2. Les bénéficiaires des routes et des ouvrages de drainage (membres des FGA) participent directement au choix des emplacements des routes et des ponts locations avant la fin du projet en 2006;</p> <p>7.3 Les FGA des routes et des ponts assurent l'entretien durable des nouvelles infrastructures construites avant la fin du projet en 2006;</p> <p>8.1 Fait : données collectées</p> <p>8.2. L'impact du projet sur le revenu des membres des FGA n'a été ni déterminé ni mesuré avant la fin du projet en 2006;</p> <p>8.3 Examen à mi-parcours préparé, finalisé et approuvé par le MOA&amp;I et la BAD en août/sept. 2003;</p> <p>8.4 RAP de l'Emprunteur préparé en mars 2007 et de la BAD en octobre 2007.</p>	<p>6.1 Données de référence et en quêtes par sondage;</p> <p>6.2 Dossiers du MOA&amp;I, des ADD, RDP et des EPA</p> <p>6.3 Dossiers et écritures de la CEP des EPA;</p> <p>6.4 Données de référence et en quêtes par sondage des PM;</p> <p>7.1 Données de référence et en quêtes par sondage;</p> <p>7.2 Dossiers du MOA&amp;I, des ADD, RDP et des EPA</p> <p>7.3 Dossiers et écritures de la CEP et des EPA;</p> <p>2.5 7.4 Statistiques du MOA&amp;I, des ADD, RDP et des EPA</p> <p>7.4 Dossiers et écritures de la CEP et des EPA;</p> <p>8.1 Données de référence et en quêtes par sondage;</p> <p>8.2 Dossiers du MOA&amp;I, des ADD, RDP et des EPA</p> <p>8.3 Dossiers et écritures de</p>	<p>6.1 Les membres des FGA sont disposés à participer au creusement des puits pour l'alimentation en eau à titre de contribution en main-d'œuvre ;</p> <p>6.2. Les membres des FGA sont disposés à assurer la gestion de leurs propres activités de développement et d'entretien des canalisations d'eau;</p> <p>7.1 Les membres des FGA sont disposés à participer aux travaux de construction et/ou de réhabilitation des routes et des ouvrages de drainage</p> <p>7.2. Les membres des FGA acceptent de former des FGA et d'assurer la gestion de leurs propres activités de développement.</p> <p>8.1. Le personnel qualifié est disponible sur place dans chaque RDP /EPA;</p> <p>8.2. Les interviews des ménages approuvés par le Gouvernement et facilitées par le projet;</p> <p>8.3 Les ménages interviewés donnent des renseignements exacts</p>

Hiérarchie des objectifs (HO)	Indicateurs vérifiables iv)					Moyens de vérification	Hypothèses																														
	Évaluation/Examen à mi-parcours							RAP																													
							8.4 la CEP des EPA; Statistiques du MOA&I, des ADD, RDP et des EPA																														
<b>Activités composantes suivantes</b> <b>Réalisations :</b> Lors de l'évaluation 1. Formation et vulgarisation 2. Semences et diversification cultures 3. Conservation sol et eau 4. Élevage 5. Irrigation 6. Adduct. eau et assainis. 7. Routes et ouvrages drainage/ponts: 8. Système surveillance pauvreté: 9. Exécution du projet. Revue à mi-parcours 1. Formation et vulgarisation 2. Semences et diversification cultures 3. Conservation sol et eau 4. Élevage 5. Irrigation 6. Adduct. eau et assainis. 7. Routes et ouvrages drainage/ponts: 8. Système surveillance pauvreté: 9. Exécution du projet	Budget millions d'UC					Dépenses par catégorie <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie de dépense</th> <th>Budget (MTR) approuvé</th> <th>Dépenses réelles (UC)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A. Génie civil</td> <td>1.893.640,00</td> <td>1.578.359,82</td> </tr> <tr> <td>B. Biens</td> <td>1.345.677,13</td> <td>1.058.276,15</td> </tr> <tr> <td>D. Services consultant</td> <td>2.103.077,00</td> <td>2.024.539,38</td> </tr> <tr> <td>E. Formation</td> <td>961.573,62</td> <td>576.728,00</td> </tr> <tr> <td>F. Exploit. &amp; Maintenance véhicules</td> <td>474,080</td> <td>393.797,79</td> </tr> <tr> <td>G. Contribution gouvern.</td> <td>2.600.000</td> <td>658.843,64</td> </tr> <tr> <td>H. Contribution bénéféc.</td> <td>230.000,00</td> <td>(16.850,90)</td> </tr> <tr> <td>K. Autres frais fonct.</td> <td>281.951,64</td> <td>277.873,80</td> </tr> <tr> <td>Totaux</td> <td>9.889.999,39</td> <td>6.585.269,48</td> </tr> </tbody> </table> <p>*Les chiffres réels concernant les bénéficiaires ne sont pas connus. Le montant est inclus dans la contribution du GOM.</p>		Catégorie de dépense	Budget (MTR) approuvé	Dépenses réelles (UC)	A. Génie civil	1.893.640,00	1.578.359,82	B. Biens	1.345.677,13	1.058.276,15	D. Services consultant	2.103.077,00	2.024.539,38	E. Formation	961.573,62	576.728,00	F. Exploit. & Maintenance véhicules	474,080	393.797,79	G. Contribution gouvern.	2.600.000	658.843,64	H. Contribution bénéféc.	230.000,00	(16.850,90)	K. Autres frais fonct.	281.951,64	277.873,80	Totaux	9.889.999,39	6.585.269,48
Catégorie de dépense	Budget (MTR) approuvé	Dépenses réelles (UC)																																			
A. Génie civil	1.893.640,00	1.578.359,82																																			
B. Biens	1.345.677,13	1.058.276,15																																			
D. Services consultant	2.103.077,00	2.024.539,38																																			
E. Formation	961.573,62	576.728,00																																			
F. Exploit. & Maintenance véhicules	474,080	393.797,79																																			
G. Contribution gouvern.	2.600.000	658.843,64																																			
H. Contribution bénéféc.	230.000,00	(16.850,90)																																			
K. Autres frais fonct.	281.951,64	277.873,80																																			
Totaux	9.889.999,39	6.585.269,48																																			
	A1	A2	A3	A4	A5	1 Données de référence et en quêtes par sondage de PMS; 2 Dossiers du MOA&I, des ADD, RDP et des EPA 3 Dossiers et écritures de la CEP des EPA; 4 Décassements du FAD; 5 Comptes du MOA&I et du MOF. 6 Rapports financiers et audit du projet.	<b>(Influence sur réalisations)</b> 1. Déblocage à temps du budget et de la contribution du GOM; 2. Soumissions acceptable reçues en temps voulu; 3. Matériaux de construction disponibles à temps et dans les limites du budget; 4. Aucun retard de livraison des machines ou de matériel; 5. Main-d'œuvre locale suffisamment disponible pour les activités non agricoles; 6. Besoins d'eau pour les activités agricoles disponibles 7. Participation des femmes représente un minimum de 50 pour cent des petits exploitants;																														

**DONNÉES DE BASE DU PROJET**

1.	Pays	:	MALAWI
2.	Projet	:	Amélioration des revenus en milieu rural (RIEP) (P-MW AA0-016)
3.	Prêt FAD No	:	2100150000688
4.	Emprunteur	:	Gouvernement du Malawi (9900000271)
5.	Bénéficiaire	:	Petits exploitants agricoles
6.	Organe d'exécution	:	Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, P.O BOX 30134 Lilongwe 3, Tel 265 (0) 1 789 033, Fax: 265 (0) 1 789 216

A.	<u>Le prêt</u>		<u>Prévision</u> (09/1997)	<u>Réel</u> (10/2007)
1.	Montant (millions d'UC	:	7.060	5.926
2.	Taux d'intérêt	:	Néant	Néant
3.	Commission de service	:	0,75 %	0,75 %
4.	Commission d'engagement	:	0,5 %	0,5 %
5.	Durée du prêt	:	50 ans	50 ans
6.	Différé d'amortissement	:	10 ans	10 ans
7.	Date de négociation	:	1997	1997
8.	Date d'approbation	:	10/12/1997	10/12/1997
9.	Date de signature	:	Février 1998	27/05/1998
10.	Date d'entrée en vigueur	:	Février 1998	01/02/2000

B. Le projetTableau B.11. Coût du projet

Élément de coût	en millions d'UC	
	Estimations de l'évaluation	Données réelles
Composante en devises	3,18	2,67
Composante en monnaie locale	6,71	3,91
Coût total	9,89	6,58

Tableau B.22. Source de financement

Source de financement	Millions d'UC.							
	Estimations de l'évaluation				Données réelles			
	DEV	M.L.	Total	%	DEV*	M.L.	Total	%
FAD	3,18	3,88	7,06	71,4	2,669	3,257	5,926	89,99
GOM	0,00	2,60	2,60	26,2	-	0,659	0,659	10,01
BÉNÉFICIAIRES**	-	0,23	0,23	2,4	-	(0,017)	-	-
TOTAL	3,18	6,71	9,89	100	2,669	3,916	6,585	100,00

\* Ratio en devises de la composante BAD conformément aux estimations de l'évaluation.

\*\*Chiffres réels pour les bénéficiaires inconnus. Le montant indiqué est compris dans la contribution du GOM.

		<u>Prévision</u>	<u>Données réelles</u>
3.	Date effective du premier décaissement	: 31/03/1998	14/06/2001
4.	Date effective du dernier décaissement	: 30/06/2004	26/05/2006
5.	Commencement du projet	: 01/04/1998	01/04/2001
6.	Achèvement du projet	: 31/12/2003	31/12/2006

C. Indicateurs de performance

1.	Dépassement/(sous-estimation) de coût (3,305mil UC)	:	33,4%
2.	Retard par rapport au calendrier	:	41 mois
	* Décalage de l'entrée en vigueur (%) (14 mois)	:	233%
	* Décalage de la date d'achèvement (%) (41 mois)	:	65%
	* Décalage du dernier décaissement (%) (30 mois)	:	40%
	* Nombre de prolongations de la période de validité du prêt	:	2
3.	État d'avancement du projet	:	Achevé
4.	Indicateurs vérifiables et niveaux de réalisation	:	

Tableau C.4

Critères d'évaluation	Note	
	Maximum	Réelle
Retard par rapport au calendrier	4	1
2. Dépassement de coût	4	2
3. Respect des conditions contractuelles	4	3
4. Suffisance de la supervision et des rapports	4	3
Performance opérationnelle	4	2
Note totale	20	11

5.	Performance d'exécution		
	*Performance institutionnelle	:	Satisfaisant
	*Performance des fournisseurs	:	Satisfaisant
	*Performance des consultants	:	Satisfaisant
	*Performance des entrepreneurs	:	Peu satisfaisant
6.	Taux de rentabilité économique interne (TREI)		
	Évaluation	:	15 %
	Réel	:	20,19 %

D. Missions

**Tableau D.1**  
**Composition des missions**

Cycle du projet	Mois/an	Nombre de personnes	Composition	Jours-homme
1. Identification	1997			
2. Préparation	05/1997		FAO	
3. Évaluation	15/08-5/09/1997	5	AE, FA, Ag, IE, Env.	100
4. Lancement*	N/A	-	-	-
5. Supervision	14/07/2000	1	TM	1
	25/11-3/12/2001	1	TM	9
	17-21/06/2002	2	TM, Ag	5
	1-15/11/2002	1	TM	15
	01/2003	1	Ag	
	02/2003	1	Aud	
	02/2004	1	DM	
	12-26/05/2004	1	LO	15
	4-8/04/2005	1	TM	5
	12-24/06/2005	1	Ag	13
	12-23/06/2006	1	TM	12
Examen à mi-parcours	24/7-10/08/2003	2	LO, Ag.	34
PCR	2/10-4/11/2007	3	AE, Ag., CE.	99

A.E: Economiste agricole, F.A: Analyste financier, Env.: Environnementaliste, Ag.: Agronome, CE: Ingénieur génie civil, IE: Ingénieur irrigation,

LO: Agent d'élevage, FAO: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Aud. : Audit, DM: chef de division, ED: Administrateurs, TM: chef de projet

E. Décaissements du prêt FAD (millions d'UC)

**Tableau E.1**

Année	Prévision (GOM & BÉNÉFICIAIRES)		Prévision (BAD)		Réal (GOM & BÉNÉFICIAIRES)		Réal (BAD)	
	Montant	Cum. (%)	Montant	Cum. (%)	Montant	Cum. (%)	Montant	Cum. (%)
1999	0,42	29,68	2,51	35,55				
2000	1,00	35,33	3,83	54,25				
2001	1,62	57,24	5,30	75,07			0,345	5,82
2002	2,25	79,50	6,20	87,81			1,442	24,33
2003	2,83	100,00	7,06	100,00			2,015	34,00
2004							3,587	60,53
2005							5,251	88,61
2006					0,659	100,00	5,926	100,00
Total	2,83	100,00	7,06	100,00	0,659	100,00	5,9264	
Solde non décaissé							1.1336	
Reliquat du prêt							1.1336	

F. Entrepreneurs

Les grandes entreprises apparaissant dans les dossiers des marchés des biens et services sont au nombre de 21, dont 18 du Malawi et 3 sociétés étrangères (1 des Pays-Bas et 2 sociétés danoises). Concernant l'acquisition des entrepreneurs, on a utilisé différents modes : i) 14 fois l'appel d'offres national (AON) pour la réhabilitation des routes et des ponts et l'avant-projet et la construction des périmètres d'irrigation, ii) 5 fois l'appel d'offres international (AOI) pour la fourniture des véhicules à moteurs, des motocyclettes et des tracteurs, iii) 6 fois la consultation de fournisseurs à l'échelon national (CFN) pour l'achat de

matériels de bureau et de formation, des pompes à pédale, des bicyclettes et des balances, et iv) 4 fois l'entente directe (ED) pour l'achat d'intrants agricoles et de petit bétail pour les besoins opérationnels et de maintenance.

Les sociétés adjudicatrices sont les suivantes :

Nationalité de la société	Raison sociale	Nature du marché	Mode d'acquisition		Nombre de contrats
			Prévision	Réel	
Malawienne	Toyota Malawi Limited	Fourniture de véhicules à moteur	AOI	AOI	1
Malawienne	Lotus Motors Limited	-do-	AOI	AOI	1
Malawienne	Farming and Engineering Services	Fourniture de tracteurs	AOI	AOI	1
Danoise	DNA Sherwood Export (Pty) Ltd.	Fourniture de véhicules à moteur	AOI	AOI	1
Danoise	Kjaer & Kjaer World wide AS	Fourniture de motocyclettes	AOI	AOI	1
Malawienne	Sandras Civil Engineering Contractors	Réhabilitation de routes et de ponts	AON	AON	3
Malawienne	Westferry Civil Engineering Contractors	Réhabilitation de routes et de ponts	AON	AON	1
Malawienne	E&E Civil Engineering Contractors	Réhabilitation de routes et de ponts	AON	AON	6
Malawienne	Malbro International Civil Engineering Contractors	Réhabilitation de routes et de ponts	AON	AON	1
Malawienne	Sale Civil Engineering Contractors	Réhabilitation de routes et de ponts	AON	AON	1
Malawienne	Watts Civil Engineering Contractors	Réhabilitation de routes et de ponts	AON	AON	1
Malawienne	Chapita Consulting Engineers*	Avant-projet et construction de périmètres d'irrigation	AON	AON	1
Malawienne	<u>Divers:</u>	Achat de matériels de bureau et de formation, de bicyclettes et de balance	CFN	CFN	6
Malawienne	<u>Divers</u>	Achat d'intrants agricoles et de petit bétail	SF	SF	4

\* Retenue pour l'inventaire des routes et la construction des périmètres d'irrigation.

## G. Consultants

Pour l'acquisition des services de consultant, on a utilisé 2 fois la liste restreinte (LR) pour les services consultatifs de gestion de l'exécution du projet et les services consultatifs d'audit. Les bureaux d'études suivants ont participé à l'exécution du projet :

Nationalité de la société	Raison sociale	Nature du marché	Mode d'acquisition	Nombre de contrats
Néerlandaise	ARCADIS BMB Management Consultants BV	Services consultatifs de gestion	LR	1
Malawienne	Delloite & Touche	Services consultatifs (Audit)	LR	4

Les résultats attendus de ces services consultatifs étaient les suivants :

- Une cellule d'exécution de projet (CEP) efficace et vigilante (PIU)
- L'établissement d'un système de surveillance de la pauvreté
- Un cadre de suivi et d'évaluation
- La formation des vulgarisateurs et des exploitants
- Des rapports d'audit

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

**Objectifs sectoriels et objectifs du projet :** L'objectif général du Projet d'amélioration des revenus en milieu rural (RIEP) était d'améliorer le bien-être des Malawiens par la réduction de la pauvreté, en particulier dans la population rurale grâce à la promotion du développement accéléré et à grande échelle de l'agriculture et de l'élevage. Plus particulièrement, il s'agissait d'augmenter le revenu des petits exploitants et des agricultrices, qui sont classés dans la catégorie des personnes les plus démunies, en atténuant leur pauvreté. À cet effet, les méthodes envisagées étaient l'approche participative et l'accès des bénéficiaires à la technologie agricole améliorée, au crédit et aux marchés.

**Description du projet :** Le projet avait trois composantes et neuf sous-composantes. Les principales composantes sont indiquées ci-après : (A). Développement agricole, (B). Infrastructure rurale, et (C) Gestion et coordination du projet. La composante Développement agricole comptait cinq sous-composantes, à savoir i) formation et fourniture de services et vulgarisation ; ii) multiplication des semences ; iii) conservation du sol et de l'eau ; iv) développement de l'élevage, et v) petits périmètres d'irrigation. La composante Infrastructure comprenait deux sous-composantes, à savoir vi) amélioration de l'alimentation en eau et de l'assainissement ; vii) construction et réhabilitation des routes et des ouvrages de drainage ; et enfin, la composante Gestion et coordination du projet comprenait viii) l'établissement d'un système de surveillance de la pauvreté (PMS), et ix) la cellule d'exécution du projet (CEP).

**Exécution :** Conçu pour une durée de 5 ans s'achevant en décembre 2003, le projet a bénéficié de deux prolongations d'une durée totale de deux ans et six mois, à savoir une première prolongation d'un an et demi jusqu'au 31 décembre 2005, et une deuxième prolongation d'un an jusqu'au 31 décembre 2006. Ces contretemps se sont traduits par un retard de 65 % par rapport à la date d'achèvement initiale du projet. Au nombre des principaux facteurs qui ont contribué au retard figurent i) l'exécution tardive des conditions du prêt ; ii) le décaissement tardif des fonds opérationnels par le bailleur (FAD) ; iii) l'absence des ressources matérielles essentielles, notamment les véhicules à moteur, pour les besoins opérationnels au démarrage du projet ; iv) la surcharge de travail du personnel particulièrement aux niveaux des RDP/EPA ; v) le manque de capacités d'exécution des entrepreneurs, notamment ceux qui s'occupent des sous-composantes des routes et des ponts ; et vi) la mauvaise synchronisation des entrées et des sorties des financements.

**Réalisations physiques :** Malgré les retards, la plupart des objectifs physiques du projet ont été atteints. Les exploitants agricoles – femmes comprises – dans les zones du projet ont été sensibilisés et organisés en groupements de producteurs (FG) en vue de l'augmentation de la production agricole et de l'accélération du développement rural. Ils ont reçu une formation axée sur le renforcement de leur capacité à demander et utiliser des semences améliorées, des méthodes modernes d'exploitation agricole, de conservation du sol et de l'eau et d'élevage du petit bétail. Des techniques d'aménagement de petits périmètres d'irrigation ont été enseignées et l'on a mis en place un programme de crédit en nature pour l'élevage du petit bétail. À la clôture du projet, 2 602 groupements de producteurs (FG) avaient été formés et 2694 membres des FGA avaient reçu une formation sur la dynamique de groupe, les aspects techniques de l'agriculture, le négoce agricole et la gestion financière. Cela représente un taux de succès de 103 % et 107 % respectivement. Au total, 300 hectares de semences de base de maïs (variété à pollinisation libre, OPV), de haricots, de manioc, de pomme de terre, de patates douces, d'arachides, de soja et de sorgho avaient été produits. Les semences de base ont été distribuées aux producteurs agréés et enregistrés aux fins de multiplication. En ce qui concerne la sous-composante de la conservation du sol et de l'eau et

de l'agroforesterie, 108 hectares (55 % de réalisation) de pépinières d'herbe Vetiver ont été aménagés, 558 kilomètres (107 % de réalisation) de digues de haies vives ont été établis, 204 874 tas de fumier de compost (1 138% de réalisation) ont été répandus sur une superficie d'environ 3 353 hectares, et 759 111 arbres ont été plantés. Le programme du crédit en nature pour l'élevage du petit bétail a vu la distribution de 10 174 chèvres (134 % de réalisation), 77 moutons (37 % de réalisation), 471 porcs (241 % de réalisation), 138 lapins (61 % de réalisation), 5993 poulets (184 % de réalisation) et 1460 pintades (104 % de réalisation). Dans le cadre du volet "périmètres d'irrigation et infrastructure rurale", vingt (20) canaux de dérivation par gravité et 796 pompes à pédale, 340 forages d'eau potable équipés de pompes manuelles, 41 fosses d'aisance ventilées et 215 kilomètres de routes de desserte rurales ont été construits. Les capacités du personnel ont été renforcées dans divers aspects techniques de l'agriculture et dans des domaines tels que la dynamique de groupe, la planification, l'exécution, la gestion et le suivi de projet.

**Impact:** Le RIEP a considérablement amélioré les capacités des bénéficiaires, femmes comprises, quant à la production et la commercialisation des produits agricoles. Les collectivités locales jouissent d'une grande sécurité alimentaire, ont des revenus plus importants, davantage de possibilités d'emploi et s'organisent en groupes d'autonomisation pour assurer la gestion de leurs actifs. Le remboursement des semences et du bétail donnés à crédit se poursuit et le système attire beaucoup d'autres groupements de producteurs. Les enquêtes effectuées auprès des bénéficiaires indiquent que les agriculteurs se déclarent très satisfaits du système de crédit et que les sous-projets d'irrigation ont généré des revenus accrus.

**Utilisation du prêt :** Sur un montant total du prêt de 7,06 millions d'UC, la somme totale de 5,93 millions d'UC (84 %) a été décaissée et utilisée à la date limite du dernier décaissement, le 31 décembre 2006, laissant un solde d'environ 1,13 millions d'UC, dû en grande partie à la dépréciation de la monnaie locale, le kwacha, par rapport aux monnaies internationales. Par exemple, le taux de change UC/kwacha qui était de 1/20,985 lors de l'évaluation, s'élevait à 1/215,9 à l'achèvement du projet. La demande du Gouvernement du Malawi tendant à utiliser le solde du prêt après la clôture du projet n'a pas été approuvée par la Banque.

**Financement de contrepartie :** Durant l'évaluation, il était prévu que le Gouvernement du Malawi donne à titre de contribution la somme de 2,659 millions d'UC ou 26,2 % du coût total du projet. Mais, à la clôture du projet, le financement de contrepartie s'élevait à 0,659 million d'UC, soit environ 10,0% du coût total du projet, quoique, en termes de monnaie locale, la contribution réelle du GOM s'élevait à environ 131,7 millions K ou quelque 25 % du coût en monnaie locale.

**Performance de la Banque et de l'Emprunteur :** Les critères d'évaluation de la performance de la Banque étaient la rapidité de traitement des demandes de décaissement, l'efficacité des missions de supervision et l'aptitude à résoudre les problèmes qui surgissent durant l'exécution du projet. Quant à l'Emprunteur, l'exécution des conditions du prêt, la performance d'exécution, et la performance de l'organe d'exécution ont été les critères d'évaluation retenus.

La Banque n'a pas organisé de mission de lancement du projet ; en revanche, elle a régulièrement envoyé des missions de supervision, en moyenne deux fois par an, mais le plus souvent sans l'effectif complet nécessaire. L'Emprunteur se plaint également de la courte durée de la supervision qui ne permet pas à l'équipe de la mission d'examiner en profondeur, sur place, toute une série de questions techniques et financières essentielles, sans parler des

réponses tardives de la Banque aux requêtes de la CEP concernant les aspects fiduciaires (décaissement, remboursement et passation de marchés). Malgré ces insuffisances, la Banque a réussi à réorganiser le projet après l'examen à mi-parcours de 2003, à renforcer les capacités de l'Emprunteur dans les domaines des procédures et des lignes directrices en matière de passation de marchés et de décaissement, et à assurer le décaissement accéléré des fonds.

À noter que si l'Emprunteur a rempli toutes les conditions du prêt, c'est au prix d'un retard de plus de 14 mois par rapport au calendrier. Les fonds de financement du projet n'ont pas toujours été versés aux échéances prévues ni à hauteur des montants prévus au budget. L'Emprunteur n'a pas non plus achevé la mise en place du système de surveillance de la pauvreté (PMS) dans le Département de la planification du MoA&FS. Le Comité de direction du projet (PSC) n'a pas convenablement rempli sa fonction de surveillance étant donné que les réunions se tenaient de manière irrégulière, avec très peu de participants des Ministères collaborateurs, témoignant de son inefficacité et finissant par sa dissolution volontaire. En dépit de ces insuffisances, la CEP, notamment après la restructuration de 2003, a durant ses trois années d'existence, exécuté de manière satisfaisante les diverses composantes du projet, mené à bien les activités de planification, de coordination, de suivi et de supervision au double plan intra et interministériel. L'Emprunteur a également soumis les rapports nécessaires et son propre RAP qui expose les réalisations du RIEP notamment sur le front du développement.

**Évaluation de la performance globale :** La performance globale du projet est satisfaisante avec une note de 2,55 sur un maximum de 4. Les résultats attendus ont considérablement amélioré la vie des bénéficiaires qui disposent maintenant d'actifs productifs sous la forme de connaissances en dynamique et cohésion de groupe, de pratiques culturelles améliorées, et d'élevage de poulets, de chèvres, de porcs et de pintades, qui sont autant de réalisations à mettre au compte du projet. Le taux de rentabilité économique global de 20,13 % contre 15 % prévu lors de l'évaluation est satisfaisant. L'impact sur l'environnement dans tous les districts des 4 ADD où le projet a été exécuté est également positif.

**Durabilité :** Pour ce qui concerne l'aspect durabilité, les technologies mises en œuvre et adoptées (pratiques culturelles améliorées, conservation du sol et de l'eau, technologie d'irrigation par pompes à pédale) sont techniquement réalisables, économiquement rentables, et socialement acceptables, et ont été assimilées par des groupements des producteurs sensibilisés et mobilisés. L'institution des frais d'utilisation et des contributions mensuelles (p.ex. pour les points d'eau) encourage l'appropriation des installations infrastructurelles. Le remboursement du crédit en nature (bétail et semences) montre un taux de recouvrement élevé et les signes de la durabilité du système. En ce qui concerne l'infrastructure routière, le financement de l'entretien courant à travers de multiples canaux tels que les fonds d'équipement de district, les fonds d'équipement de circonscription et les dotations budgétaires de district, assure la disponibilité des ressources nécessaires à cet effet. La formation des mécaniciens de village assure l'entretien et la réparation en temps des installations, par exemple : points d'eau et pompes à pédale.

**Conclusions et recommandations:** Le projet a contribué de manière significative à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales du Malawi. Les discussions avec les groupes échantillons des bénéficiaires du projet confirment la contribution positive de l'intervention à l'amélioration du revenu des ménages, à la création d'emplois en plus grand nombre et au renforcement de la sécurité alimentaire des populations. Toutes les parties prenantes ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités et des infrastructures ont été soit réhabilitées

soit construites. Le gouvernement se déclare résolu à maintenir et protéger durablement les réalisations du projet. Les recommandations faites à l'intention de la Banque ont trait à (u) : i) la nécessité d'organiser une mission de lancement pré-projet ; ii) dosage de compétences approprié et à la durée des missions de supervision ; iii) l'amélioration des liens de communication entre la Banque et l'Emprunteur ; iv) l'aide accrue au GOM pour l'établissement de solides capacités d'évaluation ; et v) le réexamen de la nécessité ou non d'une CEP semi-autonome. Les recommandations à l'intention de l'Emprunteur ont trait à (u) i) la garantie du financement stable des opérations postérieures au projet ; ii) le soutien aux FGA par l'aide au renforcement des capacités ; iii) la fourniture des services de commercialisation et consultatifs aux producteurs ; iv) l'établissement d'un robuste système de S&E ; v) l'assurance de la cohérence de la politique gouvernementale ; vi) le développement accéléré des associations des utilisateurs de l'eau ; et vii) l'intensification du plaidoyer et de la sensibilisation aux bienfaits pour la santé de l'utilisation des latrines à fosse.

## **1. INTRODUCTION**

1.1 Le Malawi a longtemps été décrit comme un pays sans littoral, à faible revenu, en déficit vivrier, souffrant de niveaux élevés de pauvreté et de croissance de la population. D'après l'enquête-ménage de 1998, l'incidence de la pauvreté était estimée à 54 % sur le plan national, avec sur le plan régional un pic de 62 % dans la région Sud, suivie par la région Nord avec 55 % et la région Centre à 45 %. Les zones rurales n'étaient pas en reste où 58 % de la population vivaient au-dessous du seuil de pauvreté contre un taux estimatif de 29 % dans les zones urbaines. On estimait l'incidence de la pauvreté parmi les ménages dirigés par une femme à 62 % contre 52 % parmi les ménages à chef masculin. L'une des causes majeures de la pauvreté au Malawi est le faible niveau de productivité dans le secteur agricole, qui demeure le socle de l'activité économique du pays.

1.2 L'agriculture est le secteur le plus important de l'économie du Malawi. Le secteur représente environ 40 % du produit intérieur brut (PIB), fournit environ 75 % des recettes d'exportation du pays et constitue la source de revenu pour près de 85 % de la population. Il se caractérise par le double aspect du système de production illustré d'un côté par le faible niveau des intrants et de la productivité des petites exploitations qui contribuent pour environ 80 % au PIB agricole, et de l'autre par les grandes propriétés modernes.

1.3 L'accélération de la croissance multisectorielle et de la réduction de la pauvreté est restée la pierre angulaire des politiques économiques et sociales du Gouvernement malawien au fil des ans. La prépondérance du secteur agricole dans l'économie place son développement au centre des efforts du Gouvernement visant à réduire la forte incidence de la pauvreté dans le pays. En 1994, le Gouvernement du Malawi (GOM) a lancé le Programme de lutte contre la pauvreté (PAP), suivi en 1995 par le Document-cadre de stratégie de lutte contre la pauvreté (PAFP). Le PAFP analyse la pauvreté dans le contexte de l'évolution des tendances socioéconomiques du pays avec une projection sur l'actualité en présentant quelques-unes des causes et des manifestations du phénomène.

1.4 L'année 1995 est également celle de la préparation du Plan d'action et de la stratégie de développement de l'agriculture et de l'élevage (ALDSAP), qui donne la priorité à la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales en promouvant l'amélioration du bien-être social et des revenus des collectivités rurales, l'autosuffisance vivrière et le développement et la diversification des exportations agricoles, ainsi que la conservation des ressources naturelles. Pour atteindre ces objectifs, l'ALDSAP définit les axes d'intervention ci-après : diversification des cultures ; amélioration de la fertilité du sol ; promotion des cultures résistantes à la sécheresse ; élevage du petit bétail ; participation des bénéficiaires à l'aménagement des petits périmètres d'irrigation ; participation du secteur privé à la distribution des semences et du matériel végétal ; et amélioration des routes de desserte rurales. L'ALDSAP a également servi de base à la définition des domaines prioritaires d'investissement dans le cadre du Programme d'investissement dans le secteur agricole et de l'élevage du Malawi (MALSIP).

1.5 En 1997, le GOM, soucieux de venir en aide aux pauvres ruraux par des investissements destinés à augmenter leurs revenus, a identifié un projet de lutte contre la pauvreté. À sa demande et conformément à la politique de la Banque de soutien de ses pays membres dans la lutte contre la pauvreté, le Groupe de la Banque a fourni une aide financière qui a permis d'assurer la préparation, l'évaluation et le financement du Projet d'amélioration des revenus en milieu rural (RIEP), qui est l'objet du présent rapport.

1.6 L'objectif du présent rapport d'achèvement de projet (RAP) est de présenter les résultats obtenus à la fin de l'exécution du RIEP, notamment son impact sur les principales collectivités bénéficiaires et sur l'environnement physique. Le RAP vise également à tirer les leçons susceptibles d'être utilisées pour améliorer les opérations en cours et futures de la Banque dans le secteur et pour faire des recommandations en vue de l'exécution efficace desdites interventions au Malawi et dans les PMR.

1.7 Ce RAP est basé sur les interviews et les visites de chantier réalisées durant la mission du FAD effectuée au Malawi en octobre 2007 ainsi que sur l'examen des documents pertinents du projet, notamment le rapport d'évaluation, le rapport sur l'examen à mi-parcours, le RAP de l'Emprunteur, les rapports trimestriels et annuels, les rapports d'audit, et les rapports des consultants de la Banque.

## **2. OBJECTIFS ET FORMULATION DU PROJET**

### **2.1 Objectifs du projet**

2.1.1 L'objectif sectoriel du projet était d'améliorer le bien-être des Malawiens par la réduction de la pauvreté, en particulier dans la population rurale grâce à la promotion du développement accéléré et à grande échelle de l'agriculture et de l'élevage.

2.1.2 L'objectif du projet était d'augmenter le revenu des petits exploitants et des agricultrices, qui sont classés dans la catégorie des personnes les plus démunies, en atténuant leur pauvreté. À cet effet, les méthodes envisagées étaient l'approche participative et l'accès des bénéficiaires à la technologie agricole améliorée, au crédit et aux marchés.

### **2.2 Origine, formulation et approbation**

2.2.1 Le RIEP a été conçu et formulé dans le cadre de la politique macroéconomique du GOM dont l'objectif est d'assurer une croissance multisectorielle durable, la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la gestion des ressources naturelles. Il est également conforme à la stratégie d'aide du Groupe de la Banque en faveur du pays qui est axée sur la lutte contre la pauvreté, l'augmentation de la production alimentaire, l'accès des pauvres aux services sociaux de base, le développement de l'infrastructure économique de soutien de la croissance et les investissements créateurs d'emplois dans les microentreprises. Identifié au début de 1997, le projet a été ultérieurement préparé par le Centre d'investissement de la FAO en mai 1997 en observant les principes suivants : i) considération des secteurs où l'incidence de la pauvreté est élevée ; ii) mise en œuvre des interventions qui répondent aux besoins des pauvres ; iii) mise en œuvre des interventions adaptées aux capacités d'exécution locales ; et iv) conformité avec les principes de base du MALSIP.

2.2.2 Le RIEP a également été conçu sur la base des données de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (VAM) de 1995/96 réalisée par le Gouvernement en collaboration avec les partenaires au développement. C'est un projet intégré englobant des interventions dans les secteurs de l'agriculture et de l'infrastructure ainsi que sept projets de développement rural (RDP) dans les districts de Nkhata-Bay et de Rumphu dans la région Nord ; de Dedza et Ntcheu dans la région Centre ; et Mulanje, Nsanje et Thyolo dans la région Sud. Dans le cadre de ces RDP, vingt trois zones de planification de la vulgarisation (EPA) ont été retenues pour servir de lieu d'implantation du projet.

2.2.3 Le RIEP a été évalué en septembre 1997 et approuvé par le Conseil d'administration du FAD le 10 décembre 1997. L'accord de prêt a été signé le 27 mai 1998 pour un montant de 7,06 millions d'UC.

## 2.3 Description du projet

2.3.1 Le projet avait trois composantes et neuf sous-composantes. Les principales composantes sont indiquées ci-après : I. Développement agricole, II. Infrastructure rurale, et III. Gestion et coordination du projet. La composante Développement agricole comptait cinq sous-composantes, à savoir i) formation et fourniture de services e vulgarisation ; ii) multiplication des semences ; iii) conservation du sol et de l'eau ; iv) développement de l'élevage, et v) petits périmètres d'irrigation. La composante Infrastructure comprenait deux sous-composantes, à savoir vi) amélioration de l'alimentation en eau et de l'assainissement ; vii) construction et réhabilitation des routes et des ouvrages de drainage ; et enfin, la composante Gestion et coordination du projet comprenait viii) l'établissement d'un système de surveillance de la pauvreté (PMS), et ix) la cellule d'exécution du projet (CEP).

### Développement agricole

2.3.2 Formation et fourniture de services de vulgarisation : Le projet devait former 35 techniciens spécialisés (TS), sept agents d'inspection des semences (SIO) et 315 agents d'intervention directe (FLS). Le projet devait également assurer la formation et le soutien de 2 520 Associations de groupements de producteurs (FGA) comprenant chacune 25 agriculteurs. L'établissement de 700 groupements féminins de producteurs a aussi été proposé. Pour assurer une gestion de proximité les FGA ont été éclatées en petits groupes de 5-12 exploitants en fonction de leurs centres d'intérêt et des besoins évalués – semences, chèvres, pompes d'irrigation. Il était prévu d'organiser à l'intention d'un total de 63 000 agriculteurs dans 23 EPA (7 RDP) des sessions de formation centrées sur la gestion de leurs propres activités de développement, notamment la gestion du crédit en nature.

2.3.3 Introduction des semences améliorées pour la diversification des cultures : Étant donné que la généralisation des semences améliorées est un facteur essentiel d'augmentation de la productivité dans l'agriculture, le projet a introduit des semences sélectionnées de différentes cultures pour être multipliées par les petits exploitants en collaboration avec l'équipe des services de distribution des semences du Département de la recherche et les producteurs des semences commerciales existants. Les producteurs devaient être formés par les agents d'intervention directe (FLS) et les Inspecteurs des semences (SI) dans les domaines de la multiplication des semences et de la création des pépinières. La distribution des intrants et des outils agricoles aux exploitants participants devait se faire à travers les FGA. Il était prévu d'établir un minimum de 30 parcelles de démonstration dans les 23 EPA choisies. Les semences produites devaient être données à crédit aux autres agriculteurs. Environ 39 400 hectares devaient être emblavés avec des semences améliorées dans la zone du projet (sur la base d'une superficie d'exploitation moyenne de 0,625 ha pour les 63 000 bénéficiaires du projet).

2.3.4 Conservation du sol et de l'eau et agroforesterie : Les mesures envisagées dans le cadre de cette composante étaient les suivantes : maintien de cultures de couverture suffisantes sur les champs au moyen des pratiques agraires ; culture intercalaire ; assolement avec les légumes ; préservation des herbages ; buttage en courbes de niveau avec des lanières de végétation ; travail réduit du sol avec gestion des résidus des cultures ; courtes jachères arborées pour restaurer la fertilité du sol ; utilisation de fumier organique, de compost et des

résidus des cultures ; désherbage rapide et bonne fertilisation. Les activités agroforestières avaient pour but de fournir de l'énergie, du fourrage, des fruits, des médicaments, de l'ombre, l'amélioration du sol et la conservation de l'eau. Il était prévu d'organiser des activités de démonstration de plantation d'arbres, d'aménagement de parcelles témoins, des journées et campagnes champêtres, des rassemblements populaires, des excursions, etc. Dans le cadre des activités de conservation du sol et de l'eau le projet devait fournir du matériel végétal et des outils pour la préparation des pépinières, la main-d'œuvre étant fournie par les groupes de producteurs. Les semis devaient être donnés à crédit aux agriculteurs.

**2.3.5 Développement de la production animale :** Cette sous-composante avait un double objectif : distribuer des chèvres locales pour servir de source d'investissement et améliorer la sécurité alimentaire des ménages pauvres dans les collectivités rurales vivant dans les zones du projet. Le projet devait acheter et distribuer trois chèvres (deux femelles et un bouc) à chaque FGA qui les rétrocéderait à crédit aux membres individuels. Les femelles seraient données à crédit aux membres des groupes qui, à leur tour, donneraient les cabris qui en naîtraient à d'autres membres. Les pousses des plantes, le fourrage, les médicaments et les vaccins devaient être donnés à crédit. Avant de recevoir les chèvres, les exploitants participants devaient être formés et tenus de construire un enclos. Il était prévu de distribuer un total de 7 560 chèvres aux FGA intervenant dans les zones du projet.

**2.3.6 Petits périmètres d'irrigation :** Au moment de l'évaluation, il était prévu que le projet construirait 28 sites de dérivation d'eau par gravité dans 3 RDP (10 EPA) là où c'est techniquement réalisable et essentiel, et en fonction des résultats de l'évaluation des besoins, 28 Associations d'utilisateurs de l'eau (WUA) seraient créées. En outre, le projet devait creuser un total de 800 puits, installer des pompes à pédale et former les agriculteurs à leur entretien dans 2RDP (10 EPA). On avait prévu d'aménager un total de 380 hectares de périmètres d'irrigation.

### **Infrastructure rurale**

**2.3.7 Amélioration de l'alimentation en eau et de l'assainissement** Il était prévu que le projet construirait dans 6 RDP (19 EPA) un total de 340 forages équipés de pompes manuelles pour l'alimentation en eau des sites choisis dans les RDP de Mulanje, Thyolo, Thiwi Lifidzi, Ntcheu, Nkhata-Bay et Nsanje. En fonction des résultats de l'analyse PRA, au total de 17 000 ménages devaient bénéficier des dispositifs d'adduction d'eau et d'assainissement.

**2.3.8 Construction et réhabilitation des routes et des ouvrages de drainage :** Il était prévu que le projet construirait un total de 400 km de routes rurales dans les RDP de Nsanje, Ntcheu et Thiwi Lifidzi, en utilisant la main-d'œuvre communautaire pour la construction et la réhabilitation des routes et la construction des ponceaux.

### **Unité de coordination de la gestion du projet**

**2.3.9 Établissement du Système de surveillance de la pauvreté :** Le Système de surveillance de la pauvreté (PMS) était destiné à aider le MoA&FS à mieux comprendre les causes de la pauvreté dans les collectivités rurales ; à produire des données pour la recherche et les programmes de développement en faveur des agriculteurs pauvres ; et à suivre de près et expliquer l'évolution du phénomène de la pauvreté dans les collectivités agricoles. C'est donc un important outil pour la définition et le classement par ordre de priorité des actions à mener sur le front de la lutte contre la pauvreté en faveur du développement agricole au Malawi. Le système devait être mis en place dans la Division de la planification du Ministère de l'agriculture.

2.3.10 Cellule d'exécution du projet (CEP): L'établissement de la CEP a été proposé durant l'évaluation en raison des capacités institutionnelles limitées du MOA&I. La CEP devait être dirigée par un Directeur de projet recruté sur le plan international, qui serait assisté par un contrôleur financier également recruté sur le plan international. Ces deux fonctionnaires internationaux devaient être recrutés pour les trois premières années du projet. Un directeur de projet adjoint et un contrôleur financier adjoint seraient recrutés localement dès le départ pour prendre la direction du projet à partir de la quatrième année. Deux ingénieurs civils et quatre spécialistes de la vulgarisation agricole devaient être affectés à la CEP. On attendait des ingénieurs civils qu'ils conduisent et supervisent les activités de développement local liées au SSI, à l'eau et à l'assainissement et à l'infrastructure rurale, tandis que les spécialistes de la vulgarisation agricole s'occuperaient de la formation et des activités de vulgarisation. Tous ces experts devaient être recrutés pour cinq ans et basés au niveau de l'ADD. Il était prévu de recruter pour une courte période d'autres consultants techniques dans le cadre des composantes agricole (formation et vulgarisation) et développement rural (construction des routes et des ponts).

### **3. EXÉCUTION DU PROJET**

#### **3.1 Entrée en vigueur du prêt et démarrage du projet**

3.1.1 Le prêt en faveur du RIEP a été approuvé le 10 décembre 1997 et signé dans les 6 mois suivants le 27 mai 1998. Il n'y a pas eu donc de retard de ce côté. Par contre, l'entrée en vigueur du prêt le 1er février 2000 laisse voir un décalage de 20 mois par rapport à la date de signature, retard dû à l'incapacité du GOM à remplir les conditions dans le délai prévu, bien au-delà des 180 jours prescrits dans les conditions générales applicables aux accords de prêt et de garantie du FAD. Le projet a commencé le 1er avril 2001 avec le premier décaissement au compte spécial. Il s'est écoulé 14 mois (423 jours) entre l'entrée en vigueur du prêt et le premier décaissement en raison du recrutement tardif des consultants, et trois ans et trois mois (1185 jours) entre l'approbation du prêt et le premier décaissement. Le démarrage difficile du projet reflète la mauvaise qualité à l'entrée malgré la pertinence du projet en regard des objectifs macro-économiques et sociaux du GOM visant la réduction de la pauvreté. L'organe d'exécution, le MOA&I, n'a pas non plus rempli à temps les conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt.

3.1.2 Le démarrage tardif et le rythme lent d'exécution du projet durant ses 18 premiers mois d'existence sont également dus en partie au fait que la Banque n'a pas envoyé de mission de lancement qui aurait aidé la direction du projet à maîtriser rapidement les règles de procédure en matière de passation de marchés et de décaissement de l'institution.

#### **3.2 Modifications**

3.2.1 Le retard enregistré entre la conception du projet et le commencement de l'exécution proprement dite, et son exécution lente durant les premières années, rendaient inévitables un certain nombre de modifications dans ses composantes et sous-composantes. La majeure partie des changements a été faite durant l'examen à mi-parcours (MTR) de 2003. Les modifications sont décrites ci-après :

3.2.2 Composante du développement agricole : Les changements faits à la sous-composante Formation et vulgarisation sont i) facilitation du PRA/ mobilisation des collectivités ; ii) formation des producteurs agricoles ; iii) achat de trois ordinateurs et imprimantes

supplémentaires, remplacement de la caméra numérique et du projecteur LCD par une caméra photo et un projecteur de diapositives, et annulation de l'achat du duplicateur ; iv) réduction du nombre de minibus de trois à deux ; et v) annulation du recrutement des experts assistants techniques pour le PTA/PRA et le crédit.

3.2.3 Concernant la composante Multiplication des semences et diversification des cultures, les modifications comprennent i) la réduction des unités et des jours-personnes pour l'inspection des semences certifiées (agriculteurs) et la supervision de la présentation sur le terrain de 270 à 130 chacun ; ii) l'inclusion des engrais dans les intrants destinés aux parcelles témoins pour la multiplication.

3.2.4 Les changements suivants ont été faits à la sous-composante Conservation du sol et de l'eau & agroforesterie i) l'extension des zones à couvrir et l'augmentation subséquente de la facilitation sur le terrain et de la quantité des semences/semis, matériels végétaux.

3.2.5 Dans le cadre de la sous-composante de l'élevage, le diagnostic rural participatif et d'autres consultations avec le personnel technique ont abouti à l'introduction d'autres animaux (porcs, moutons, poulets, lapins et pintades).

3.2.6 Les changements envisagés à la sous-composante des petits périmètres d'irrigation portaient sur la réduction du nombre des canaux de dérivation par gravité de 28 à 20 (par suite du manque de localisation d'un nombre suffisant d'endroits convenables dans la Division de développement agricole (ADD) de Lilongwe et de l'extension de la couverture géographique du système d'irrigation par pompes à pédale en incluant l'ADD de Lilongwe à celles de Mzuzu et de Shire Valley.

3.2.7 Composante Infrastructure rurale : En ce qui concerne le volet de l'alimentation en eau et de l'assainissement, le forage mécanique a été adopté à la place du forage manuel qui avait été recommandé durant l'évaluation ; tandis que s'agissant de la sous-composante des routes et des ponts/ouvrages de drainage, l'utilisation du travail manuel gratuit pour la construction a été abandonnée au profit du recrutement d'entreprises commerciales<sup>1</sup>

3.2.8 Coordination de la gestion du projet : Le suivi et l'évaluation générale du projet ne figuraient pas à l'avant-projet de cette sous-composante. Le changement fondamental ici est l'introduction de cette activité pour l'ensemble des sous-composantes.

3.2.9 Tous ces changements avaient pour but d'améliorer l'efficacité et la pertinence de l'exécution du projet. Il a été possible de procéder à ces modifications dans la limite de l'enveloppe budgétaire originale grâce au redimensionnement et à la réaffectation des ressources effectués parmi et à l'intérieur des composantes et des sous-composantes.

### **3.3 Calendrier d'exécution**

3.3.1 Conçu pour une durée de 5 ans s'achevant en décembre 2003, le projet a bénéficié de deux prolongations d'une durée totale de deux ans et six mois, à savoir une première

<sup>1</sup> Lors de l'évaluation, on avait envisagé d'avoir recours au travail à forte intensité de main-d'œuvre des collectivités locales pour la construction et la réhabilitation des routes rurales. Les populations locales, habituées au fil du temps au travail rémunéré – en espèces sonnantes et trébuchantes ou en produits alimentaires – notamment dans le cadre des Programmes des travaux d'intérêt général financés par le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds d'action sociale du Malawi (MASAF) et l'Union européenne (UE) (microprojets), ont laissé entrevoir durant les processus de consultation leur réticence à adopter le plan original prévu au titre de cette sous-composante.

prolongation d'un an et demi jusqu'au 31 décembre 2005, et une deuxième prolongation d'un an jusqu'au 31 décembre 2006. Ces contretemps se sont traduits par un retard de 65 % par rapport à la date d'achèvement originale du projet. Au nombre des principaux facteurs qui ont contribué au retard figurent i) l'exécution tardive des conditions du prêt ; ii) le décaissement tardif des fonds opérationnels par le bailleur (FAD) ; iii) l'absence des ressources matérielles essentielles, notamment les véhicules à moteur, pour les besoins opérationnels au démarrage du projet ; iv) la surcharge de travail du personnel particulièrement aux niveaux des RDP/EPA ; v) le manque de capacités d'exécution des entrepreneurs, notamment ceux qui s'occupent des sous-composantes des routes et des ponts ; et vi) la mauvaise synchronisation des entrées et des sorties des financements.

### **3.4 Établissement de rapports**

3.4.1 La Cellule d'exécution de projet (CEP) a soumis au total vingt trois (23) rapports trimestriels d'étape (PQR), un rapport sur l'examen à mi-parcours et trois (3) rapports annuels à la Banque. Les rapports étaient généralement acceptables en termes de format et de qualité. L'Emprunteur a également préparé et soumis son rapport d'achèvement de projet (RAP) en mars 2007. Les premières années du projet ont été marquées par les difficultés de collecte et de traitement des données nécessaires à l'établissement des rapports, par suite du manque de fonds d'exploitation, de moyens de transport et d'ordinateurs, et c'est après la fourniture de ces éléments que ces activités ont connu une accélération.

3.4.2 Le projet a régulièrement fait l'objet de vérification qui s'est traduite par la préparation et la soumission de quatre rapports d'audit à la Banque. Les rapports ont été acceptés par la Banque à l'exception du rapport d'audit de 2003/04 où la Banque a mis en question l'inclusion de quelques postes de dépenses de l'exercice 2002/03. Cette contestation a abouti à la refonte du rapport.

### **3.5 Acquisition des biens et services**

3.5.1 Tous les marchés ont été passés conformément aux règles et procédures de la Banque. Au début de l'exécution du projet, le processus d'acquisition était lent en raison des facteurs suivants : i) l'absence d'un calendrier des acquisitions bien planifié et coordonné, ii) le manque de communication efficace entre le projet, le Bureau des achats du MoA&FS et la Banque, et iii) le non-respect des règles et procédures de la Banque en matière de passation de marchés. Après la formation dispensée par la Banque sur la passation de marchés et le décaissement, le processus d'acquisition s'est amélioré.

3.5.2 Les entreprises apparaissant dans les dossiers des marchés des biens et services sont au nombre de 21, dont 18 du Malawi et 3 sociétés étrangères (1 des Pays-Bas et 2 sociétés danoises). Les modes d'acquisition utilisés étaient l'appel d'offres national (AON), la liste restreinte (LR), l'appel d'offres international (AOI), la consultation de fournisseurs à l'échelon national (CFN) et l'entente directe (ED) comme suit : 14 fois l'appel d'offres national (AON) pour la réhabilitation des routes et des ponts et l'avant-projet et la construction des périmètres d'irrigation, 5 fois l'appel d'offres international (AOI) pour la fourniture des véhicules à moteurs, des motocyclettes et des tracteurs, 6 fois la consultation de fournisseurs à l'échelon national (CFN) pour l'achat de matériels de bureau et de formation, des pompes à pédale, des bicyclettes et des balances, et 4 fois l'entente directe (ED) pour l'achat d'intrants agricoles et de petit bétail pour les besoins opérationnels et de maintenance.

Tableau 3.1  
Modes d'acquisition

MODE D'ACQUISITION	AOI		AON		Autres*		Liste restreinte		Non-financé par la Banque	
	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R
1. Travaux de génie civil										
Dérivation des déversoirs			X	X						
Entrepôts des semences			X	X						
2. Biens										
Véhicules	X	X								
Matériel de bureau et mobile					X	X				
Intrants agricoles et petit bétail					X	X				
3. Services consultatifs et formation										
Assistance technique inter. à long terme							X	X		
Services consultatifs à court terme							X	X		
Personnel de direction local							X	X		
4. Divers										
Frais de fonctionnement et d'entretien					X	X			x	X
Autres dépenses d'exploitation					X	X				

P=Prévision      R=Réel

### **3.6 Source de financement et décaissement**

3.6.1 Coûts du projet : En octobre 1997, on estimait le coût total du projet à 207,58 millions K (9,89 millions d'UC) hors taxes, dont une composante en devises de 66,79 millions K (3,18 millions d'UC) et une composante en monnaie locale de 140,79 millions K (6,71 millions d'UC). À l'achèvement, le coût total du projet s'élevait à 6,585 millions d'UC, dont 2,669 millions d'UC en devises 3,916 millions d'UC en monnaie locale.

3.6.2 La composante Développement agricole était le plus important centre de coûts du projet ayant mobilisé 58 % des dépenses dont environ les deux tiers sont allés au volet Formation et services de vulgarisation, suivi par le volet Coordination de la gestion du projet avec 24 % et enfin la sous-composante Infrastructure rurale avec 18 %. À l'achèvement du projet, il n'a pas été possible de déterminer le pourcentage d'utilisation par composante parce que la mission du RAP n'a pas pu obtenir les données des charges financières ventilées par composantes et sous-composantes. Le calendrier des dépenses durant la période d'exécution est présenté au tableau 3.2 ci-après.

3.6.3 Le projet a été cofinancé par le FAD, le Gouvernement du Malawi (GOM), et les bénéficiaires. Le FAD devait financer l'intégralité du coût en devises du projet estimé à 3,18 millions d'UC pour les travaux de génie civil, le matériel mobile, les véhicules, les services consultatifs de gestion du projet. Il devait financer également une partie du coût local des 6,71 millions d'UC à hauteur de 3,88 millions d'UC (ou 39 % du coût total du projet) concernant les petits périmètres d'irrigation, l'alimentation en eau et les ouvrages sur les routes d'accès rurales.

Tableau 3.2  
Calendrier des dépenses – Période d'exécution

Source de financement	Millions d'UC							
	Estimations de l'évaluation				Réels			
	DEV	M.L.	Total	%	DEV*	M.L.	Total	%
FAD	3.18	3.88	7.06	71.4	2.669	3.257	5.926	89.99
GOM	0.00	2.60	2.60	26.2	-	0.659	0.659	10.01
BÉNÉFICIAIRES**	-	0.23	0.23	2.4	-	(0.017)	-	-
TOTAL	3.18	6.71	9.89	100	2.669	3.916	6.585	100.00

\*Ratio en devises de la composante BAD selon les estimations de l'évaluation.

\*\*Les chiffres réels des contributions des bénéficiaires sont inconnus. Le montant indiqué est inclus dans la contribution du GOM.

3.6.4 À l'achèvement du projet, le coût total du projet s'élevait à 6,585 millions d'UC, dont 5,926 millions d'UC de contribution du FAD et 0,658 million d'UC (environ 131,76 millions K) du GOM. Pour ce qui concerne le Gouvernement, la contribution a été versée en espèces et utilisée pour le paiement des salaires /appointements du personnel de soutien de la CEP, l'achat du mobilier et du matériel de bureau (classeurs à fiches, ventilateurs, etc.), les factures de services publics et les dépenses de fonctionnement (surtaxes). Il y a aussi la contribution monétaire indirecte sous la forme des salaires du personnel du projet et des frais d'aménagement des bureaux. Pendant la durée du projet, la contribution monétaire s'est élevée à 17 % de la contribution globale estimée à 131 768 728 K (environ 658 843,64 UC). Il n'a pas été possible d'évaluer avec exactitude la contribution des bénéficiaires qui n'a pas donc été prise en compte dans le coût total du projet, mais que l'on estime être de l'ordre de 16 850 UC et qui est censée être incluse dans la contribution du GOM.

3.6.5 La contribution du GOM et des bénéficiaires représente environ 10,01 % du coût total du projet contre une estimation de 28,6 % lors de l'évaluation. En termes de monnaie locale, la contribution du Gouvernement s'est élevée au total à 131 768 728 K à l'achèvement du projet en comparaison avec un montant prévisionnel de 54,5 millions K lors de l'évaluation. En termes de monnaie locale la contribution du GOM et des bénéficiaires dépasse donc les estimations de l'évaluation d'environ 240 %. La dépréciation progressive de la monnaie nationale (kwacha) durant l'exécution du projet, de 1 UC = 20,9581 K lors de l'évaluation en septembre 1997 à 1 UC = 215,9 K à l'achèvement en décembre 2006, a contribué à l'amointrissement de la contribution du Gouvernement en termes d'UC.

3.6.6 Globalement donc, le plan de financement a changé dans le sens d'une augmentation de la contribution du FAD de 71,4 % à 89,99 %, et d'une diminution de la contribution combinée du GOM et des bénéficiaires de 28,6 % à 10,01 %. À l'achèvement du projet, la Banque avait décaissé un total de 5,926 millions d'UC et laissé un solde non décaissé de 1,1336 millions d'UC. Il y avait eu un dépassement du coût local d'environ 240 % en termes de monnaie locale sans que cela constitue un dépassement pour le projet.

### **Décaissement**

3.6.7 Les fonds du prêt ont été décaissés par la méthode directe et à travers le compte spécial en faveur des entrepreneurs, des consultants et des fournisseurs de matériel ainsi que pour la formation et les ateliers. Les profils de décaissement prévisionnels et réels sont présentés à l'annexe 3. Le dernier décaissement de la Banque a été effectué le 26 mai 2006 comparé à 2003 prévu lors de l'évaluation. Les décaissements cumulés en trois ans de 2001 à 2003 (50 % de la période) se sont élevés à environ 2,0 millions d'UC, soit environ le tiers du montant total décaissé par la Banque. L'amélioration de la performance de décaissement a commencé après l'examen à mi-parcours en 2003.

## **4. PERFORMANCE ET RÉSULTATS DU PROJET**

### **4.1 Évaluation globale**

4.1.1 Malgré les retards de démarrage, l'exécution globale du projet est satisfaisante. La plupart des résultats prévus dans le rapport d'évaluation ont été atteints, notamment le renforcement des capacités des exploitants et des agents de vulgarisation. Les collectivités rurales ont reçu une formation qui leur permet d'évaluer et de classer par ordre de priorité leurs besoins et de s'organiser en FGA pour s'attaquer à leurs problèmes de développement ; des semences améliorées ont été produites et sont en train d'être utilisées par les agriculteurs ; les producteurs agricoles ont adopté de meilleures pratiques culturales et l'élevage de petit bétail a été introduit avec succès comme source d'immobilisation et pour améliorer la sécurité alimentaire (nutrition animale) ; l'extension des périmètres d'irrigation assure des cultures toutes saisons avec à la clef l'augmentation de la production, de l'emploi rural, de la sécurité alimentaire des ménages et l'amélioration des revenus agricoles. Des collectivités rurales en nombre croissant ont accès à l'eau potable et sont desservies par un réseau grandissant de routes rurales qui relient les champs aux marchés et stimulent la croissance de l'économie dans les zones rurales. Les réalisations détaillées par composante sont présentées ci-après.

### **4.2 Résultats d'exploitation**

#### **DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

4.2.1 Formation et fourniture de services de vulgarisation : Au 31 octobre 2007, les résultats obtenus sur le plan de la formation se comptent en 38 techniciens spécialisés (TS), représentant 108 % de réalisation par rapport à l'objectif du projet, trente trois (33) agents d'inspection des semences (SIO) représentant 471 % de réalisation, et sur les 315 FLS, 249 ont reçu une formation en diagnostic rural participatif (PRA), représentant 79 % de réalisation. Sur les 2520 FGA prévus, on a mis en place un total de 2545 associations de producteurs, représentant 101 % de réalisation, sur lesquels 2101 (83 %) groupements ont bénéficié d'une formation dans les domaines suivants : multiplication des semences (essentiellement manioc & patates douces) ; conservation du sol et de l'eau et agroforesterie ; élevage ; petite hydraulique ; alimentation en eau et assainissement ; gestion des activités de développement ; et gestion du crédit en nature. À ce jour, 327 groupements féminins de producteurs agricoles ont été constitués, représentant 46,7 % de l'objectif proposé lors de l'évaluation. C'est là un résultat peu satisfaisant que l'on peut attribuer à la mauvaise planification des activités, en particulier le fait que les animateurs ruraux n'ont pas été sensibilisés à la nécessité de faire un travail d'approche en profondeur auprès des productrices agricoles. Il y aura lieu de remédier à ces insuffisances dans les futures opérations de la Banque.

Tableau 4.1  
Réalizations au titre de la formation et de la vulgarisation

Indicateur	Objectif prévu	Objectif de MTR	RAP	% de réalisation
Techniciens spécialisés (TS) formés en PRA (Nbre)	35	35	38	108.6
Techniciens spécialisés (TS) formés en inspection des semences	7	7	33	471
Agents d'intervention directe (FLS) formés en PRA (Nbre)	315	315	242	76.8
Groupements de producteurs (FG) formés pour l'intervention du projet (Nbre)	2520	2520	2602	103.3
FG formés en dynamique de groupes, domaines techniques et autres secteurs de vulgarisation (Nbre)	2520	2520	2694	106.9
Groupements féminins de producteurs agricoles formés pour l'intervention du projet (Nbre)	700	700	327	46.7
Nombre total de personnes formées par sexe : femmes : 21 723 ; hommes : 24 830 ; Total 46 553				

Source: RIEP, RAP de l'Emprunteur.

4.2.2 Semences améliorées pour la diversification des cultures : Les réalisations au titre de cette sous-composante sont présentées au tableau 4.2. À la date d'octobre 2007, on a établi 700 parcelles témoins en divers emplacements du projet, représentant 500 % de réalisation. Le nombre phénoménal des parcelles de démonstration témoigne de l'enthousiasme des agriculteurs de la région à participer aux activités du projet. Environ 44,9 ha ont été consacrés à la multiplication des semences et plantés de haricots, représentant 408 % de l'objectif de l'évaluation, 32 ha consacrés au manioc, 4 ha aux pommes de terre, 46,8 ha au maïs, 52,3 ha aux arachides, 8,3 ha au soja et 73,9 ha aux patates douces.

Tableau 4.2  
Réalizations au titre de la diversification des cultures et de la multiplication des semences

Indicateur	Objectif prévu	Objectif de MTR	RAP	% de réalisation
Nombre de parcelles de démonstration aménagées	140	140	700	500
Superficie (ha) emblavée en maïs OPV	23	23	46.8	203.5
Superficie (ha) emblavée en semences de base de haricots	11	11	44.9	408.2
Superficie (ha) emblavée en semences de base de manioc	0	0	32	
Superficie (ha) emblavée en semences de base de pommes de terre	10	4	4	40.0
Superficie (ha) emblavée en semences de base de patates douces	-*	-	73.9	-
Superficie (ha) emblavée en semences de base d'arachides	-	-	52.3	-
Superficie (ha) emblavée en semences de base de soja	-	-	8.3	-
Superficie (ha) emblavée en semences de base de sorgho	-	-	36.8	-

Source: RIEP, RAP de l'Emprunteur. \* (-) Pas d'objectif de l'évaluation ou de l'examen à mi-parcours.

4.2.3 Après qu'un grand nombre de PRA aient révélé la demande accrue de cultures susceptibles d'augmenter la base des options et d'améliorer la diversification, des semences de manioc, de sorgho, de patates douces, d'arachides, et de soja, qui ne figuraient pas au rapport d'évaluation ont été multipliées et distribuées aux bénéficiaires du projet. L'adoption d'un nombre accru de cultures était une amélioration de la composante de la diversification des cultures. La flexibilité dont la direction du projet a fait preuve durant l'exécution de la composante de la multiplication des semences du RIEP est digne de mention et constitue une importante leçon en matière de gestion pragmatique de projet s'adaptant à l'évolution des circonstances.

4.2.4 On aurait pu avoir de meilleurs résultats en ce qui concerne la sous-composante de la multiplication des semences si certains agriculteurs ne s'étaient pas vus refuser la certification de leurs semences pour n'avoir pas respecté les directives techniques relatives à la densité de population et à la distance minimum de séparation (pour le maïs OPV). Le refus était également dû à d'autres raisons liées aux cultures intercalaires, à une mauvaise germination, et à une conduite culturale peu satisfaisante (p.ex. applications d'engrais, sarclage, éclaircissage). La disqualification était davantage attribuable au manque de soutien technique et de supervision efficaces étant donné que l'application des directives était assez simple.

4.2.5 Conservation du sol et de l'eau et agroforesterie: Les indicateurs de performance de cette sous-composante sont présentés au tableau 4.3. Jusqu'en octobre 2007, on avait établi 107,60 hectares de pépinières vetiver, représentant environ 55,4 % de l'objectif de l'évaluation, pour produire des matériaux devant servir à la construction de haies sur les exploitations individuelles. L'établissement des pépinières vetiver s'avérait difficile par suite du manque de matériau végétal. Le projet a produit 758 396 plants de divers types pour l'amélioration de la fertilité du sol. La plantation d'arbres n'a pas donné de bons résultats en raison de la mortalité élevée des plants pendant les périodes de sécheresse qui sévissent généralement dans les zones du projet. Il est grand temps d'introduire d'urgence dans le programme agroforestier des essences résistantes au stress dû à l'humidité.

Tableau 4.3  
Réalizations au titre de la conservation du sol et de l'eau et de l'agroforesterie

Indicateur	Objectif prévu	RAP	% de réalisation
Superficie (ha) de pépinière d'herbe vetiver établie	195	107,95	55,4
Billons repères avec rangs de haies vetiver construits (km)	520	557,92	107,3
Tas de fumier de compost produits (nbre)	18.000	204.874	1.138,2

Source: RIEP, RAP de l'Emprunteur.

4.2.6 La production de compost à partir des débris des cultures a été introduite par le projet et bien accueillie par les agriculteurs qui savent maintenant utiliser cette technique pour améliorer la fertilité du sol de leurs champs. Les données disponibles indiquent que 204 874 tas de fumier de compost ont été produits contre un objectif prévu de 18 000. Le RAP de l'Emprunteur signale que le fumier a été répandu sur environ 3 353 ha de terre de culture. Le projet a également encouragé l'utilisation des cultures intercalaires basées sur des légumineuses d'enrichissement du sol telles que *Tephrosia*, *Gliricidia*, *Sesbania* et *Cassia*.

4.2.7 Développement de la production animale: L'évaluation n'avait retenu que l'élevage de chèvres parmi les activités de cette sous-composante, mais le diagnostic rural participatif (PRA) conduit au début du projet a révélé une demande concernant d'autres espèces animales comme les pintades, les poulets, les lapins et les porcs. La sous-composante de l'élevage a été bien accueillie, notamment parmi les femmes. On pense que cette acceptation est due à l'introduction du petit bétail. À l'exception des moutons et des lapins qui affichent des taux de participation des exploitants de 36,7 % et 61,3 % respectivement, les objectifs fixés pour les autres espèces animales ont tous été dépassés. Dans le cas des moutons, le faible taux était dû au fait qu'on ne trouvait pas de mouton à acheter et à distribuer au Malawi sans parler du manque d'engouement de nombre d'agriculteurs pour cet animal. Quant aux petits nombres de lapins distribués, les raisons données ont trait aux difficultés d'élevage de l'animal et au marché (voir tableau 4.4).

4.2.8 À ce jour, 10 074 chèvres (134,6 % de l'objectif) ont été achetées et distribuées aux FGA, 5 993 (184 % de réalisation) poulets ont été distribués aux FGA, 1 460 pintades (environ 105 % de l'objectif) sur un objectif de 1 395 ont été distribués aux FGA, 471 porcs (environ 103 % de l'objectif) sur un objectif de 195 ont été distribués à un groupement de producteurs. On a également acheté et distribué un total de 138 lapins sur un objectif de 225 et 77 moutons sur un objectif de 210. Tous ces animaux ont été donnés à crédit (en nature) aux groupes choisis. Dans tous les cas, une formation/orientation technique a été donnée aux exploitants pour améliorer leurs compétences en matière d'élevage. Des boîtes à pharmacie ont également été distribuées et l'on a mis en place un système de fonds renouvelable d'achat de médicaments pour chaque groupement de producteurs. Il convient de noter ici que la grande majorité (environ 80 %) des bénéficiaires de ce programme sont des femmes.

Tableau 4.4  
Réalizations au titre de la sous-composante de l'élevage

Indicateur	Objectif prévu	Objectif MTR	RAP	% de réalisation
Nombre de chèvres achetées	7560	7560	10,074	134,6
Nombre de moutons achetés	210	210	77	36,7
Nombre de porcs achetés	195	195	471	241,5
Nombre de lapins achetés	225	225	138	61,3
Nombre de poulets achetés	3255	3255	5993	184,1
Nombre de pintades achetées	1395	1395	1460	104,7

Source: RIEP, RAP de l'Emprunteur.

4.2.9 On notera que le système du crédit tournant a très bien fonctionné au point que d'autres spécialistes du développement au Malawi sont en train de l'adopter. Un grand nombre de bénéficiaires récoltent les fruits de la production accrue de protéines animales tirées des œufs et de la viande, et la vente d'animaux vivants améliore les revenus des participants au projet. Selon le RAP de l'Emprunteur, la vente de petit bétail a rapporté un revenu de 884 546,00 K à la date de décembre 2006.

4.2.10 Le programme d'élevage de poulets n'a pas répondu à l'attente parce que les exploitants s'intéressaient plus à la production d'œufs qu'au projet de reproduction pour améliorer la population locale. La plupart des coqs ont été consommés avant la transmission génétique à grande échelle. On aurait dû probablement mettre en place un système d'échange de coquelets. Il y avait également une mortalité élevée des poulets provoquée par diverses maladies comme *coccidiosis* et *new castle*. Il arrivait aussi que les médicaments atteignent leur date de péremption avant leur utilisation alors que la reconstitution des stocks prenait beaucoup de temps. La Direction devrait s'assurer que les lots des médicaments ne sont pas périmés avant leur utilisation ou leur distribution.

4.2.11 Petite hydraulique : Le projet a distribué 796 pompes à pédale sur un objectif de 800 pompes et a assuré l'irrigation de 239,95 ha, atteignant à peu de chose près l'objectif proposé de 240 ha (voir tableau 4.5). La sous-composante des petits périmètres d'irrigation par pompes à pédale et par gravité a eu d'importantes retombées pour les agriculteurs en garantissant l'exploitation des champs à longueur d'année. En une saison les agriculteurs sont en mesure d'avoir trois récoltes de maïs principalement vendu à l'état vert pour se procurer des revenus. Certains exploitants n'avaient jamais utilisé l'irrigation auparavant ; pour eux donc, le projet a renforcé leur autonomie, permis de nourrir leurs familles et d'avoir des excédents à vendre pour se procurer de l'argent et acheter d'autres biens et services.

Tableau 4.5  
Réalisations au titre de la petite hydraulique

Indicateur	Objectif prévu	Objectif MTR	RAP	% de réalisation
Nombre d'associations d'utilisateurs d'eau formés	20	20	0	0
Nombre de canaux de dérivation de cours d'eau construits	20	20	16	80.0
Nombre de pompes à pédale distribuées	800	800	796	99.5
Superficie (ha) cultivée par irrigation par pompes à pédale	240	240	239.95	100.0
Superficie (ha) cultivée par irrigation par dérivation de cours d'eau	100	100	253.11	253.11

Source: RIEP, RAP de l'Emprunteur.

4.2.12 L'intention du projet de former l'Association des utilisateurs d'eau a eu un début d'exécution mais n'a pas abouti par suite du retard de démarrage du projet et du manque de capacité. Il y a lieu d'achever la formation des WUA pour assurer une bonne gestion des ressources en eau. Par ailleurs, aucune ADD n'a terminé la construction des canaux de dérivation d'eau à l'exception de l'ADD de Mzuzu qui a pu achever la construction de tous les 14 canaux d'écoulement par gravité. Les projets inachevés sont à divers stades d'exécution et leur achèvement s'impose pour augmenter la production agricole, mettre davantage d'agriculteurs à l'abri de la sécurité alimentaire, et insérer le monde rural dans l'économie monétaire. L'irrigation d'une superficie totale de 253,1 hectares par détournement de rivière dépasse manifestement de 153,1 % l'objectif de 100 ha d'irrigation et augmentera lorsque les canaux restants seront achevés. Les projets de détournement de rivière achevés sont au nombre de 16 représentant 80 % de l'objectif de 20 canaux de dérivation.

4.2.13 Les agriculteurs produisent du maïs, des choux, des pommes de terre, des tomates, et d'autres légumes-feuilles comme cultures intercalaires pour la nourriture et le commerce. Vers la fin de 2006, la composante de l'irrigation avait produit des recettes estimées à environ 8 020 369,00 K. En mettant à leur disposition des biens de production et des technologies simples facilement compréhensibles et assimilables, les agriculteurs sont parvenus à augmenter leurs revenus agricoles. Chaque groupe visité a en ce moment plus d'un hectare de maïs vert prêt à être vendu au prix de 5-10 K/rafle (0,035- 0,07 \$ EU).

4.2.14 Malgré les succès enregistrés, il y a eu des difficultés de remboursement des pompes à pédale après que le gouvernement en ait distribué gratuitement à un grand nombre de groupements dans les zones du projet. Cette situation a fait naître un sentiment de frustration parmi ceux qui ont reçu les pompes du RIEP, sont censés verser des frais initiaux de 10 % au début et doivent les rembourser alors que d'autres en ont bénéficié à titre gracieux. Il y a lieu

de synchroniser la stratégie du gouvernement concernant le développement de la petite hydraulique par pompes à pédale. Les bénéficiaires des pompes à pédale distribuées par le projet ont reçu une formation sur l'exploitation et l'entretien tandis que ceux qui les ont reçues gratuitement n'ont bénéficié d'aucune formation condamnant quelques pompes à rester inutilisées. Les autres difficultés rencontrées ont trait à l'absence de personnel qualifié pour l'irrigation et au nombre insuffisant de villageois qui participent aux travaux préparatoires, outre la mauvaise organisation du déroulement des activités et le manque de capacités d'intervention sur le terrain qui ont empêché la formation des associations des utilisateurs d'eau. L'inachèvement de certains travaux sur le canal de Bethani ne permet pas d'augmenter le nombre des bénéficiaires qui s'élève actuellement à 84 membres.

### **INFRASTRUCTURE RURALE**

4.2.15 Amélioration de l'alimentation en eau et de l'assainissement: Pour répondre aux besoins en eau des pauvres, le projet a creusé 302 forages comme proposé, réhabilité 38 forages contre un nombre prévu de 36, et 68 puits de surface ont été protégés sur un objectif de 70 puits. Ces travaux ont produits des effets positifs tangibles en termes de réduction de l'incidence des maladies hydriques, comme en attestent les observations des bénéficiaires dans quelques régions visitées, et de fourniture d'eau potable à proximité des habitations, faisant gagner aux femmes (et aux filles), responsables de l'approvisionnement en eau, du temps pour d'autres importantes activités telles que les travaux champêtres et autres corvées domestiques (voir tableau 4.6). Un total de 27 952 familles agricoles a maintenant accès à l'eau potable en conséquence des interventions du projet. Les forages fournissent de l'eau à 21 951 familles agricoles, tandis que 1 952 familles agricoles s'approvisionnent en eau dans les forages réhabilités et 4 049 familles agricoles dans les puits de surface.

Tableau 4.6

Réalisations au titre des composantes "eau et assainissement", routes et ouvrages de drainage

<b>Indicateur</b>	<b>Objectif prévu</b>	<b>Objectif MTR</b>	<b>RAP</b>	<b>% réalisé</b>
Nombre de forages creusés	302	302	302	100
Nombre de forages réhabilités	36	36	38	105.6
Nombre de puits de surface protégés	70	70	68	97.1
Nombre de latrines améliorées construites	408	408	41	10.0
Nombre de San plats cast	408	408	682	167.2
Nombre de comités de gestion des points d'eau (WPC) formés en gestion communautaire (CBM)	408	408	379	92.9
Routes réhabilitées (km)	400	240	214.41	89.3

Source: RIEP, RAP de l'Emprunteur.

4.2.16 Pour mieux protéger la santé des pauvres, le projet a construit 41 latrines améliorées et ventilées sur un objectif de 408 latrines proposées lors de l'évaluation et moulé 682 san plats qui ont été installés dans les anciennes latrines. On pense que le faible taux d'exécution des latrines améliorées et ventilées est dû au fait que les membres des collectivités préfèrent les anciennes latrines, probablement parce qu'on ne leur demande pas de participer à leur construction à titre gracieux comme c'est le cas pour les latrines améliorées. Il se dit aussi que les villageois n'aiment pas faire leurs ablutions dans les structures spécialement construites à cet effet, préférant, pour des raisons culturelles, l'utilisation des espaces ouverts. On s'accorde à reconnaître qu'il y a lieu de sensibiliser davantage les populations aux bienfaits pour la société et la santé de l'utilisation des latrines à fosse.

4.2.17 La durabilité des points d'eau dans les zones rurales est d'une très grande importance. C'est pourquoi le projet a facilité la mise sur pied de 379 comités de gestion des points d'eau (WPC), qui ont reçu une formation en gestion communautaire (CBM) des points d'eau. Des mécaniciens de village ont également reçu une formation en entretien et réparation des forages.

4.2.18 Construction et réhabilitation des routes et des ouvrages de drainage: Des routes d'accès ont été construites par les entrepreneurs qui ont recruté de la main-d'œuvre dans les collectivités rurales de la zone du projet, réalisant un total de 214,41 km de routes – ponts et ouvrages de drainage compris – sur l'objectif MTR révisé de 240 km. La révision était motivée par la nécessité d'assurer les paiements des entrepreneurs face à la réticence des villageois à fournir de la main-d'œuvre gratuite pour la construction des routes (voir tableau 4.6).

4.2.19 Les routes construites permettent aux agriculteurs de transporter leurs produits à destination des marchés pour de meilleurs prix et, mieux encore, leur ouvrent de nouveaux débouchés jusque-là inaccessibles. Les acheteurs également empruntent les routes pour s'approvisionner aux prix bord champ. Les routes sont utilisées par les charrettes à bœufs et les véhicules légers. Elles ont été construites dans les districts de Nsanje, de Ntcheu et de Dedza. Cependant, la construction de deux ponts dans l'ADD de la Shire Valley n'a pas été achevée.

4.2.20 Pour assurer l'entretien des routes rurales, un manuel d'entretien routier a été préparé et les assemblées de district, en partenariat avec les villages de la région, essaieront de mettre sur pied des clubs d'entretien routier. Les difficultés rencontrées ont trait à l'achèvement tardif des travaux de génie civil à Ntcheu en raison des problèmes de capacité de l'entrepreneur. Les comités d'entretien routier n'ont pas été mis en place non plus.

### **COORDINATION DE LA GESTION DU PROJET**

4.2.21 Cellule d'exécution de projet: **Après** 14 mois de retard, la CEP a été établie en mars 2001 grâce au recrutement d'experts d'ARCADIS BMB, un bureau d'études international. La CEP avait la responsabilité de la gestion, de la coordination et de l'exécution de toutes les activités du projet. ARCADIS BMB a mis à disposition un directeur de projet et un contrôleur financier. Huit experts nationaux ont été recrutés pour seconder le personnel international : un directeur de projet adjoint, deux contrôleurs financiers adjoints, quatre ingénieurs civils, et un spécialiste de la formation. Les experts locaux étaient censés prendre la relève aux commandes du projet à partir de la quatrième année. Ainsi, le directeur de projet local a pris les commandes en août 2004 après le départ du directeur expatrié et a assuré la direction du projet jusqu'à son achèvement. À la fin du projet en décembre 2006, tout le personnel de la CEP a quitté l'organisation à l'expiration de leurs obligations contractuelles. Aucun agent du MoAF&S n'était membre de la CEP.

4.2.22 Système de surveillance de la pauvreté: L'établissement de cette structure répondait au souci de suivre de près et de classer par ordre de priorité les interventions dans le secteur agricole orientées vers la réduction de la pauvreté des exploitants ruraux pauvres. En 2003, un consultant à court terme a été recruté et a préparé les directives pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté, analysé les indicateurs de performance et préparé les formulaires de collecte des données. Il a également élaboré le cadre des enquêtes de référence pour recueillir les données sur les progrès faits dans l'exécution du projet. Le personnel du projet a reçu une formation sur le système de S&E. Les enquêtes de référence ont été menées dans trois ADD (Blantyre, Lilongwe et Mzuzu), laissant de côté l'ADD de Shire Valley sous

prétexte du manque de capacités. Les rapports préliminaires sur les résultats de l'exercice dans les trois régions participantes ont été préparés mais n'ont jamais été finalisés. Rien ne permet non plus d'affirmer que les éditions successives – 3ème et 5ème années du projet – des enquêtes de référence ont eu lieu, de sorte qu'il a été impossible de fournir des mesures quantitatives de l'impact du projet ni de suivre de près l'évolution du niveau des revenus et de l'état de pauvreté des ménages ruraux. Le découplage du système de S&E et du système de surveillance de la pauvreté des principales activités de la CEP et le transfert d'une telle responsabilité au Département de la planification agricole déjà surchargé de travail et en sous-effectif sont rétrospectivement une erreur. On a ainsi perdu une bonne occasion d'établir un solide système de S&E pour le RIEP.

### **4.3 Performance institutionnelle**

4.3.1 Assistance technique : La CEP était composée au début d'un directeur de projet et d'un contrôleur financier expatriés secondés par des homologues nationaux qui jouaient le rôle de doublures. Elle a mis en place le système de gestion et assuré la coordination des activités interrégionales (ADD) et interdistricts (à l'intérieur d'une ADD). En termes de réalisations physiques, les deux premières années du projet sont pauvres en résultats : le taux de décaissement était inférieur à 35 % contre un objectif estimatif de 75 % pour les trois premières années du projet ; les retards dans le recrutement du personnel et dans la fourniture des locaux de bureau et d'autres soutiens logistiques ont à leur tour créé des retards concernant le premier décaissement et la reconstitution ultérieure du compte spécial par la Banque, une situation aggravée par le versement tardif de la contribution de contrepartie (2<sup>e</sup> partie) du gouvernement. Les changements à la tête du projet (3 DP en 3 ans) ont également ralenti le rythme d'exécution du projet dans la mesure où chaque nouveau DP avait besoin de temps pour s'installer. De l'avis général le directeur expatrié n'a pas apporté grand-chose au projet.

4.3.2 Matériel: Le projet a acheté des ordinateurs et des imprimantes accompagnés de systèmes SI ainsi que des photocopieuses, des projecteurs LCD et des caméras numériques pour la facilitation de la formation et des services de vulgarisation. Pour la sous-composante du suivi et de l'évaluation qui a été ajoutée aux activités durant l'examen à mi-parcours, on a acheté du matériel supplémentaire tels que les ordinateurs, les imprimantes, les systèmes SI, les machines à photocopier ainsi que des balances, des décimètres et des calculatrices. La CEP a été équipée en matériel de bureau, notamment des ordinateurs, des imprimantes, des systèmes SI, des photocopieuses, des calculatrices et des fournitures de bureau pour la durée du projet. Pour les services de vulgarisation tels que ceux qui nécessitent des ateliers de sensibilisation, des ateliers de promotion de l'égalité des sexes, la formation en cours d'emploi des FLS, la formation des TS et des agriculteurs, le PRA, des ateliers sur la stratégie pour les ADD, des ateliers sur la multiplication des semences et des voyages d'étude, des véhicules (4x4), des autobus, des motocyclettes et des bicyclettes ont été achetés. On a également acheté des tracteurs et des semi-remorques pour facilitation de l'alimentation en eau et de l'assainissement, et la sous-composante de l'infrastructure des routes et des ponts.

### **4.4 Efficacité de la gestion et de l'organisation**

4.4.1 Considérant la médiocre performance du projet et les capacités limitées du MoA&FS en matière d'exécution de projet, la Banque et le GOM ont choisi d'établir une CEP en dehors du Ministère, dirigée par des professionnels chevronnés. L'abandon par le Gouvernement de la politique de détachement des fonctionnaires permanents dans les projets financés par les bailleurs de fonds signifie que de tels projets doivent recruter du personnel

contractuel pour une durée déterminée, généralement quatre à cinq ans. Le RIEP fut ainsi par nécessité géré par du personnel recruté sur le plan international et local.

4.4.2 En ce qui concerne la direction et l'organisation, le RIEP avait à sa tête un comité de direction (PSC), dont l'établissement était une condition préalable à l'entrée en vigueur du prêt. Le PSC était responsable de la surveillance de l'orientation générale du projet et de l'exécution de ses activités conformément aux lignes directrices stipulées dans les documents du projet. Ses fonctions consistaient à i) examiner et approuver le programme de travail annuel et le budget du projet ; ii) examiner les avant-projets du dispositif d'adduction d'eau et des routes, et en assurer la conformité avec les normes et les caractéristiques voulues du projet ; iii) examiner les rapports d'étape et assurer l'exécution du projet conformément au calendrier approuvé ; et iv) assurer une bonne coordination entre le projet et les institutions de soutien et résoudre les questions qui surgissent. Le comité de direction était présidé par le Secrétaire principal (PS) du MoAFS, et ses membres venaient des ministères des Finances, des Collectivités locales et des Sports, des Forêts, de la Pêche et de l'environnement, du Conseil économique national (NEC) outre le Directeur de la CEP. Malheureusement, le PSC n'a pas rempli ses fonctions de surveillance et ne s'est réuni que deux fois (2003 & 2004) pendant la durée du projet au lieu des réunions semestrielles prévues, et dans les deux occasions le Ministère des finances était absent.

4.4.3 Vu l'inefficacité du PSC dans ce projet et d'autres projets financés par les donateurs, le MOAFS a mis en place un comité d'examen des projets, qui se réunit trimestriellement pour examiner l'état d'avancement et se pencher sur les questions stratégiques et opérationnelles affectant tous les projets financés par les donateurs pour le compte du Ministère. Le comité, qui a pour membres tous les Directeurs ainsi que les Coordinateurs/Directeurs de projet comme membre d'office, est présidé par le Secrétaire principal du Ministère.

4.4.4 La gestion quotidienne du projet a été confiée à la CEP qui avait la responsabilité de la planification, de la coordination, de la surveillance et de la supervision des activités du projet, y compris le décaissement des fonds en faveur des régions/districts. Du démarrage du projet jusqu'à l'examen à mi-parcours la performance de la CEP n'a pas été à la hauteur des attentes par suite des retards enregistrés dans i) la fourniture du soutien logistique (locaux pour bureaux, véhicules et matériel) ; ii) les fréquents changements de direction. (Il y a eu trois DP en trois ans) ; iii) la reconstitution des fonds par la Banque et le versement de la 2<sup>ème</sup> partie du financement de contrepartie du Gouvernement.

4.4.5 En rétrospective, il aurait été préférable de s'attacher dès le départ les services consultatifs d'une assistance technique, tout en laissant les nationaux prendre les rênes du pouvoir d'exécution. C'est cette approche que l'Union européenne (UE) a choisie (avec succès) pour l'exécution de ses projets en cours au Malawi.

#### **4.5 Recrutement, formation et perfectionnement du personnel**

4.5.1 Recrutement du personnel: Le recrutement du personnel du RIEP a posé problème dès le départ. La décision politique de recrutement externe plutôt qu'à l'interne du personnel de la CEP et le manque de compétences locales, imposaient le recrutement sur le marché international ; or la première tentative du genre a été rejetée par la Banque pour défaut de se conformer à ses règles et procédures régissant le recrutement des consultants. Ce contretemps s'est traduit par des retards dans le recrutement du personnel d'assistance technique et le démarrage des activités du projet dès lors qu'on ne pouvait pas établir la CEP en temps

voulu. La CEP a finalement été mise sur pied en mars 2001 avec à sa tête un directeur de projet et un contrôleur financier (FC) d'ARCADIS BMB, un bureau d'études international chargé de fournir des experts expatriés et 8 experts nationaux en partenariat avec Lynx Associates, un cabinet de consultants local. Les experts nationaux comprenaient un directeur de projet adjoint, un contrôleur financier adjoint, deux (2.) ingénieurs civils et quatre (4) spécialistes de la formation et de la vulgarisation, tous recrutés localement. En plus de ces membres de la CEP, il y avait du personnel temporaire pour le système de suivi et d'évaluation et le système informatique de gestion (SIG).

4.5.2 Par ailleurs, dix-neuf (19) personnels de soutien ont été recrutés pour la CEP, comprenant un(e) secrétaire, 5 aides-comptables, un commis, 4 chauffeurs, un planton, 6 agents de sécurité et un manœuvre. On a recruté plus de personnel de soutien que prévu lors de l'évaluation, premièrement pour avoir des aides-comptables dédiés uniquement aux affaires du projet aux niveaux de la CEP et des ADD, et deuxièmement pour renforcer la sécurité du bureau qui était situé dans les quartiers périphériques de la ville.

4.5.3 Formation et perfectionnement du personnel: Quatre membres nationaux de l'équipe de direction du projet ont bénéficié d'une formation en gestion, embrassant des sujets tels que la gestion du cycle de projet ; la gestion financière ; le décaissement (y compris la comptabilité et la vérification des comptes) ; et la passation de marchés. L'un des trois cours dispensés a été organisé au Swaziland. Ces stages ont permis aux membres de l'équipe de direction du projet de se familiariser avec les règles et procédures de la Banque régissant la gestion des projets afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacé de la gestion du RIEP.

4.5.4 L'un des défauts majeurs du RIEP est l'attention insuffisante donnée à la formation et au perfectionnement du personnel. En dehors des ateliers et de la formation sur place organisée principalement pour les FLS, le RIEP ne s'est soucié du renforcement des capacités du personnel du MoA&FS et d'autres ministères collaborateurs à moyen et à long termes. Cette déficience n'a pas été corrigée durant l'examen à mi-parcours.

#### **4.6 Performance des consultants, des entrepreneurs et des fournisseurs**

4.6.1 Consultants: Les services consultatifs, d'une durée de 207 mois-personnes, couvraient les domaines suivants : l'établissement d'une cellule d'exécution de projet (CEP) efficace et réactive ; l'établissement d'un système de surveillance de la pauvreté ; l'élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation ; la formation des animateurs ruraux et des agriculteurs en dynamique de groupes et en tenue de livres. D'une manière générale, la performance des consultants a été mitigée, car si la prestation du consultant chargé d'installer le système de S&E et de conduire l'enquête de référence n'a pas été à la hauteur des attentes, les résultats obtenus par les consultants responsables de la composante de la vulgarisation et de la formation, et de la sous-composante de l'infrastructure rurale sont satisfaisants. Le personnel interviewé durant la mission du RAP de la Banque a le sentiment que les membres expatriés de l'équipe de direction n'ont pas apporté grand-chose au projet.

4.6.2 Entrepreneurs et fournisseurs : D'une manière générale, la performance des entrepreneurs responsables des travaux de génie civil laissait à désirer. Les ouvrages étaient achevés avec des retards variant de trois mois à 18 mois. Les raisons données avaient trait aux défauts de conception, au manque de capacités techniques, aux contraintes financières, à l'absence de maîtrise des règles et procédures régissant les contrats, à l'engagement excédentaire, aux terrains présentant des difficultés sur le plan écologique et propices aux inondations. Les entrepreneurs qui s'occupaient des biens et services ont obtenu de meilleurs résultats : les retards étaient plus courts (moins de deux mois) et la qualité des biens et services était acceptable.

## 4.7 Conditions du prêt

### 4.7.1. Conditions préalables à l'entrée en vigueur et autres conditions

Le Gouvernement devait remplir sept conditions préalables au premier décaissement comme suit :

*Article 4.01: Conditions préalables à l'entrée en vigueur : L'Emprunteur doit, à la satisfaction du Fonds ;*

- i) Établir un comité interministériel de direction du projet (PSC) composé des représentants de tous les ministères pertinents, notamment le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation ; le Ministère des finances ; le Ministère de l'hydraulique ; le Ministère du gouvernement local et des sports ; le Ministère des forêts, de la pêche et de l'environnement ; le Conseil économique national (NEC) et le Directeur de la cellule d'exécution de projet.
- ii) Fournir la preuve de l'établissement d'une cellule d'exécution de projet (CEP) à l'intérieur du Ministère de l'agriculture et de l'irrigation, et du commencement du processus de recrutement du personnel professionnel qualifié et expérimenté dont les qualifications et l'expérience sont acceptables au Fonds, ainsi que du détachement d'un personnel de soutien qualifié à la CEP ;
- iii) Fournir la preuve de la disponibilité des locaux de bureaux pour la CEP ;
- iv) Ouvrir un compte spécial dans une banque acceptable au Fonds, ayant une agence dans chaque Division de développement agricole (ADD) du projet dans lequel les fonds du projet seront déposés (le "compte spécial") ;
- v) Prendre l'engagement de faire en sorte qu'un minimum de 100 groupements féminins (28 % des FGA) dans chaque zone du projet bénéficient des fonds alloués au crédit collectif.

4.7.2 Autres Conditions : Elles sont énumérées à l'article 4.02 de l'accord de prêt comme suit :

L'Emprunteur doit en outre: i) Fournir la preuve de l'inscription du projet au budget annuel du Ministère de l'agriculture et de l'irrigation ; ii) Faire en sorte que la condition v) de l'article 4.01 ci-dessus soit remplie.

4.7.3 Toutes les conditions du prêt ont été remplies au 7 juillet 2000 par le truchement des engagements écrits du Gouvernement, dont le dernier concerne la fourniture du personnel de soutien à la cellule d'exécution de projet (CEP). Malgré tout, on peut faire les observations ci-après sur les conditions du prêt : i) Le PSC a certes été établi, mais il est resté inefficace et a sombré dans la léthargie ii) la formation de 100 groupements féminins dans chaque zone du projet s'est révélée difficilement réalisable dans la pratique parce que les croyances culturelles jouaient un rôle négatif sur le terrain. La tâche paraissait plus facile dans certaines régions par rapport à d'autres. Dans beaucoup de collectivités rurales, la participation/adhésion de la femme à une association est subordonnée à la permission expresse du mari. En conséquence, il n'a été possible de mettre sur pied les groupements

féminins prédéterminés dans aucun des sept districts (RDP) retenus. Force est alors de reconnaître qu'il est de la plus haute importance de prendre en considération les préférences et les croyances socioculturelles des bénéficiaires potentiels lors de la conception des projets.

4.7.4 Rétrospectivement, toutes les conditions étaient pertinentes et appropriées compte tenu des leçons tirées des projets antérieurs et en cours dans le pays. Il manquait surtout la volonté politique et l'engagement du GoM à remplir ces conditions.

#### **4.8 Performance financière et économique**

4.8.1 Analyse financière: L'analyse financière et économique du RIEP achevé s'est appuyée sur les données financières fournies par la direction du projet et sur les données du budget des cultures fournies par les cellules de planification des ADD qui ont participé à l'exécution du projet. L'analyse a utilisé le mélange des cultures existant pour la situation du moment (sans projet), tandis que la situation améliorée reflétait les variations de productivité et d'association des cultures. Ces changements en termes de rendements bruts, de coût de production, de rendements nets et de rendements par jours-homme sont présentés ci-dessous:-

	<u>Sans projet</u>	<u>Avec projet</u>
Rendement brut par parcelle	9536,33 K	19056,7K
Coût de production par parcelle	418,85 K	576,41 K
Rendement net par parcelle	9117,48 K	18480,36 K
Rendement par jours-homme par parcelle	124,08 K	222,74 K

\*parcelle = 0,65 ha.

4.8.2 Les petits périmètres irrigués ont donné des rendements nets plus élevés qui, pour une parcelle moyenne de 0,3 hectares atteignaient 33 806,55 K, tandis que la rémunération du travail à 534,3 par jours-homme surpassait de 135 % celle des cultures pluviales améliorées. Tous les rendements ont dépassé les prévisions en raison de la productivité plus élevée que prévu et de la stabilité du système cultural. On n'a enregistré aucun changement spectaculaire dans l'intensité de la culture des différentes spéculations. Lors de l'évaluation, on pensait que la superficie cultivée en maïs diminuerait alors que contrairement à toute attente la production de maïs s'est accrue par suite de l'amélioration des rendements et de l'augmentation des superficies cultivées.

4.8.3 Analyse économique : Pour le calcul du TRE, on a pris en considération les avantages et les flux de coûts. Les avantages provenaient de : i) l'augmentation de la production végétale de 39375 hectares (63000 familles agricoles exploitant une propriété moyenne de 0,625 hectare) de cultures pluviales et 492 hectares (240 hectares par pompes à eau et 252 hectares par dérivation d'eau) des petits périmètres d'irrigation. Les flux totaux des coûts additionnels comprenaient : i) le coût de production supplémentaire; ii) le coût d'investissement total du RIEP (travaux de génie civil, véhicules, matériel) ; et iii) les frais d'exploitation et d'entretien (y compris les frais de fonctionnement de la CEP).

4.8.4 On a estimé le taux de rentabilité économique à **20,19 %**. Ce taux est supérieur au taux estimatif de l'évaluation de 15 % et plus élevé que le coût d'option du capital qui a été fixé à 12 % ; il indique clairement la rentabilité économique du projet. Si l'on ajoute à cela les autres avantages non quantifiés tels que l'alimentation en eau et l'assainissement (facteurs d'amélioration de la santé), une meilleure nutrition (conséquence de la composante « élevage » du petit bétail), il apparaît manifestement que le RIEP a eu un effet positif sur le bien-être de la population rurale bénéficiaire du projet. Les hypothèses qui sous-tendent les analyses financières et économiques sont présentées à l'annexe 5.

## 5. IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

### 5.1 Impact social

5.1.1 L'impact social du RIEP a été évalué en termes de sa sensibilité à la problématique de l'égalité des sexes, de sa contribution à la sécurité alimentaire et à la nutrition des ménages, à son impact sur la réduction de la pauvreté et le développement de l'infrastructure sociale.

5.1.2 Femmes : Dès le stade de sa conception, le RIEP a prêté attention à la question du genre. La constitution des groupements féminins dans tous les districts du projet était l'une des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt, et les femmes ont participé à toutes les sphères d'activités du projet. Les agricultrices ont reçu une formation sur les méthodes modernes d'exploitation et d'élevage et ont eu accès au crédit pour améliorer leurs revenus. Le système du crédit en nature a remporté un succès remarquable auprès des groupements féminins : il a aidé les femmes à revaloriser leurs revenus, à augmenter leurs actifs et à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages. Le développement du dispositif d'adduction d'eau a considérablement réduit le temps que les femmes – et les filles – consacrent à la recherche d'eau potable.

5.1.3 Sécurité alimentaire : L'objectif principal du RIEP visait l'augmentation de la production végétale et animale pour améliorer la sécurité alimentaire sur le plan national. Bien qu'on ne dispose pas d'estimations chiffrées, on pense que le RIEP a contribué à améliorer la sécurité alimentaire des ménages dans les collectivités rurales ciblées par le projet. Tous les enquêtés de l'échantillon considèrent l'impact du projet sur la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages dans une échelle de notation qui va de "notable" à "considérable". La possession de chèvres et d'autres petits animaux assure la disponibilité de viande, d'œufs et de fumier pour la production agricole. Les bénéficiaires enquêtés déclarent un patrimoine de 2 à 12 chèvres (fruit du système de crédit).

5.1.4 Réduction de la pauvreté rurale : Malgré l'incapacité de l'unité de S&E du Département de la planification du MOA&FS à fournir des estimations chiffrées, le RIEP, selon les avis d'experts, a eu des répercussions positives en termes de réduction de la pauvreté et de création d'emplois dans les collectivités rurales ciblées par le projet. L'accroissement de la productivité et de la production végétale et animale, l'amélioration des routes rurales dans certaines zones du projet (réduisant de ce fait les coûts de transaction), et la disponibilité des marchés d'écoulement des produits, se sont traduits par l'amélioration des revenus des ménages et la facilitation des déplacements des populations pour s'approvisionner en produits alimentaires et non alimentaires. On estime, sur la base des budgets des cultures, que le revenu agricole des ménages a doublé (de 9117,48 K à 18480,36 K) pour le même lopin de terre. À partir de la 5<sup>ème</sup> année du projet, l'augmentation du revenu net tiré des cultures pluviales rapportera 550 934 714 K à l'économie rurale du Malawi. Le travail additionnel exprimé en jours-hommes dû à la main-d'œuvre supplémentaire sera de 756 105 jours-hommes par campagne agricole<sup>2</sup>. L'élevage du petit bétail et la petite hydraulique créeront des emplois supplémentaires dans les zones rurales et les agriculteurs possèdent maintenant du bétail qu'ils peuvent vendre lorsque le besoin se fait sentir.

---

<sup>2</sup> Sur la base des paramètres techniques et financiers de l'estimation du budget des cultures et 63000 familles agricoles. (voir annexe 5).

5.1.5 Infrastructure sociale : L'aménagement des routes rurales et la création des points d'eau ont amélioré les conditions de vie dans les zones rurales et provoqué des changements de comportement dans les collectivités rurales. Un total de 27900 ménages a été desservi en eau potable. Les routes et les ponts ont facilité l'accès aux marchés. Les véhicules légers et les charrettes à bœufs circulent maintenant plus facilement et plus vite. Des comités d'entretien routier sont en train d'être formés et les assemblées de district en collaboration avec les chefs coutumiers travaillent ensemble pour assurer l'entretien convenable des routes.

## 5.2 Impact environnemental

5.2.1 Le RIEP a été classé à la catégorie II en termes de risques environnementaux courus. Un plan de gestion environnementale a été élaboré, les effets négatifs possibles sur l'environnement ont été identifiés et les mesures d'atténuation proposées. Au nombre de ces mesures figuraient i) éviter les zones protégées sensibles ou l'empiètement sur la végétation naturelle et les talus, ii) la culture des fourrages légumineuses pour améliorer la fertilité du sol, iii) l'introduction de méthodes améliorées de conservation du sol et de l'eau, et iv) la distribution de pompes manuelles qui ne provoqueront pas l'épuisement de la nappe souterraine.

5.2.2 À son achèvement, le RIEP n'avait causé aucun préjudice à l'environnement. Des pratiques culturales améliorées telles que la culture en billons sur courbes de niveau et la plantation de *vetiver* en rangées de haies, ont été enseignées aux bénéficiaires du projet qui les ont adoptées. L'utilisation d'engrais non organique, de crottes d'animaux et de compost permet de préserver la fertilité du sol. La quantité d'engrais utilisée (moins de 50 kg de sels nutritifs purs par hectare) n'est pas suffisamment importante pour provoquer l'acidification du sol. Les collectivités pratiquent l'agrosylviculture, des canaux d'écoulement de l'eau sont creusés aux points d'eau et des ouvrages de drainage sont construits sur les routes rurales.

## 6. DURABILITÉ DU PROJET

6.1 Le projet jouit d'une grande probabilité de durabilité. Les technologies mises en œuvre et adoptées (pratiques culturales améliorées, conservation du sol et de l'eau, technologie d'irrigation par pompes à pédale) sont techniquement réalisables, économiquement rentables, et socialement acceptables, et ont été assimilées par des groupements des producteurs sensibilisés et mobilisés. L'institution des frais d'utilisation et des contributions mensuelles (p.ex. pour les points d'eau) encourage l'appropriation des installations infrastructurelles. Le remboursement du crédit en nature (bétail et semences) montre un taux de recouvrement élevé et les signes de la durabilité du système. En ce qui concerne l'infrastructure routière, le financement de l'entretien courant à travers de multiples canaux tels que les fonds d'équipement de district, les fonds d'équipement de circonscription et les dotations budgétaires de district, assure la disponibilité des ressources nécessaires à cet effet. La formation des mécaniciens de village assure l'entretien et la réparation à temps des installations, par exemple : points d'eau et pompes à pédale.

6.2 La libéralisation du commerce des facteurs de production agricole (engrais et semences) assure la multiplicité des canaux de distribution des intrants essentiels aux agriculteurs. La restauration de la Société de développement et de commercialisation agricole du Malawi (ADMAC) garantit le paiement d'un prix au producteur minimum et devrait empêcher l'effondrement des cours bord champ par saturation du marché.

## **7. PERFORMANCE DE LA BANQUE ET DE L'EMPRUNTEUR**

### **7.1 Performance de la Banque**

7.1.1 Préparation : Le soutien de la Banque au RIEP est conforme à la stratégie opérationnelle formulée durant la Revue du portefeuille pays de 1994 et dans le Document-cadre de stratégie de réduction de la pauvreté contenu dans le Document-cadre de stratégie de lutte contre la pauvreté de 1995. Le RIEP a bénéficié des orientations stratégiques formulées dans les documents de politique successifs ayant trait à la réduction de la pauvreté, à savoir le Document de stratégie de réduction de la pauvreté du Malawi, 2004-2007 et la Stratégie de développement et de croissance du Malawi (MGDS) pour 2005-2009.

7.1.2 Supervision : La Banque n'a pas organisé de mission de lancement du projet ; en revanche, elle a régulièrement envoyé des missions de supervision, en moyenne deux fois par an, mais le plus souvent sans l'effectif complet nécessaire. L'Emprunteur se plaint également de la courte durée de la supervision qui ne permet pas à l'équipe de la mission d'examiner en profondeur, sur place, toute une série de questions techniques et financières essentielles, sans parler des réponses tardives de la Banque aux requêtes de la CEP concernant les aspects fiduciaires (décaissement, remboursement et passation de marchés). Dans l'ensemble, cependant, la performance de la Banque est satisfaisante.

### **7.2 Performance de l'Emprunteur**

7.2.1 L'Emprunteur a rempli toutes les conditions du prêt, mais au prix d'un retard de plus de 14 mois par rapport au calendrier par suite des i) retards importants dans le recrutement du personnel de direction du projet; ii) retards dans l'établissement de la CEP, et iii) retards dans la préparation du calendrier de décaissement. L'Emprunteur a fourni le financement du projet mais les fonds n'ont pas toujours été versés aux échéances prévues ni à hauteur des montants prévus au budget. Bien que la contribution finale du GOM ne représente que 10,11% du coût total en unités de compte, sa contribution réelle s'élevait à environ 131,7 millions K, soit quelque 25 % en termes de monnaie locale. L'Emprunteur n'a pas non plus achevé la mise en place du système de surveillance de la pauvreté (PMS) dans le Département de la planification du MoA&FS. Le Comité de direction du projet (PSC) n'a pas convenablement rempli sa fonction de surveillance étant donné que les réunions se tenaient de manière irrégulière, avec très peu de participants des Ministères collaborateurs, témoignant de son inefficacité et finissant par sa dissolution volontaire.

7.2.2 En dépit de ces insuffisances, la CEP, notamment après la restructuration de 2003, a durant ses trois années d'existence, exécuté de manière satisfaisante les diverses composantes du projet, mené à bien les activités de planification, de coordination, de suivi et de supervision au double plan intra et interministériel. Environ 85 % du financement du projet a été décaissé et quelque 85 % de l'objectif de réalisations physiques ont été atteints. La CEP a également soumis les rapports trimestriels et d'audit nécessaires et facilité la préparation du RAP de l'Emprunteur qui a été soumis à la Banque dans le délai prescrit. La performance de la CEP (notamment après la restructuration) a été suffisamment satisfaisante pour compenser la piètre performance du MoAFS en tant qu'organe d'exécution ; en conséquence, la performance de l'Emprunteur est considérée comme satisfaisante.

## **8. NOTATION DE LA PERFORMANCE GLOBALE**

8.1 La performance globale du projet est satisfaisante avec une note de 2,55. Les résultats attendus ont considérablement amélioré la vie des bénéficiaires qui disposent maintenant d'actifs productifs sous la forme de connaissances en dynamique et cohésion de groupe, de pratiques culturelles améliorées, et d'élevage de poulets, de chèvres, de porcs et de pintades, qui sont autant de réalisations à mettre au compte du projet. Les avantages écologiques ne sont peut-être pas quantifiables en termes monétaires mais le taux de rentabilité économique global de 20,13 % contre 15 % prévu lors de l'évaluation est satisfaisant. L'impact sur les collectivités rurales, notamment l'autonomisation des femmes, est positif. Les collectivités locales jouissent d'une grande sécurité alimentaire, ont des revenus plus importants, davantage de possibilités d'emploi et s'organisent en groupes d'autonomisation pour assurer la gestion de leurs actifs. Le remboursement des semences et du bétail donnés à crédit se poursuit et le système attire beaucoup d'autres groupements de producteurs. L'impact sur l'environnement dans tous les districts des 4 ADD où le projet a été exécuté est également positif.

## **9. CONCLUSIONS ET LEÇONS TIRÉES**

### **9.1 Conclusions**

9.1.1 Le RIEP, en dépit des retards de démarrage enregistrés au début, a versé environ 83,94 % des fonds du prêt. Le projet a contribué de manière significative à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales du Malawi. Les associations des groupements des producteurs (FGA) se sont fortement mobilisées pour accélérer la production agricole et le développement rural. Ils ont reçu une formation axée sur le renforcement de leur capacité à demander et utiliser des semences améliorées, des méthodes modernes d'exploitation agricole, de conservation du sol et de l'eau et d'élevage du petit bétail. Des techniques d'aménagement de petits périmètres d'irrigation ont été enseignées et l'on a mis en place un programme de crédit en nature pour l'élevage du petit bétail. Les microprojets sur l'alimentation en eau et l'assainissement et les routes rurales ont notablement amélioré le bien-être des populations rurales. Les discussions avec les groupes échantillons des bénéficiaires du projet confirment la contribution positive de l'intervention à l'amélioration substantielle de la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et à la revalorisation modeste ou forte du revenu des ménages.

### **9.2 Leçons tirées**

- Qualité à l'entrée i) Il importe d'assurer le démarrage rapide et l'exécution harmonieuse du projet. Il faut à cet effet, entreprendre une mission de lancement pour assurer l'exécution des conditions du prêt et une autre mission pour éliminer les obstacles potentiels à l'exécution du projet. Il faut également utiliser le rapport d'évaluation et la matrice du cadre logique comme document de travail dans la gestion du projet ; et ii) il importe d'entreprendre de larges consultations durant la conception et la préparation du projet.
- La mobilisation des groupes permet d'atteindre un large public et encourage l'appropriation du projet. L'approche collective et l'idée d'agriculteur chef de groupe ont joué un rôle important dans la mobilisation et la sensibilisation, la diffusion des pratiques culturelles améliorées, le décaissement et le recouvrement du crédit, et la planification, le suivi et l'évaluation participatifs.

- Un système de suivi et d'évaluation (S&E) solide: La disponibilité de solides compétences en matière d'évaluation est nécessaire pour identifier les points de référence sûrs et les changements survenus dans les paramètres socioéconomiques importants en conséquence des activités du projet. Cela a manqué dans ce projet.
- La cohérence de la politique du Gouvernement facilite la mise en œuvre du projet. La distribution des pompes à pédale gratuitement dans les zones du projet a semé la confusion parmi les agriculteurs et mis à mal la crédibilité du personnel du projet.
- Le renforcement des capacités du personnel du projet contribue à assurer la durabilité de ses résultats. La formation à moyen et à long terme du personnel du MoAFS et des autres Ministères collaborateurs n'avait pas été prévue lors de la conception du RIEP. Considérant la pénurie aiguë de compétences techniques et en gestion dans le pays, on aurait dû prévoir le financement de la formation du personnel permanent du MoAFS et du MOI&WD. Le Malawi manque cruellement d'ingénieurs d'irrigation.
- Les préférences socioculturelles des bénéficiaires potentiels du projet auraient dû être prises en considération lors de la conception du projet. Le faible taux de réalisation des latrines à fosse et l'incapacité d'atteindre le nombre prévu ont été mis sur le compte de la répugnance des populations rurales à utiliser ces installations pour des considérations socioculturelles. D'autre part, il y a lieu de mieux préparer les animateurs ruraux à faire un travail d'approche plus en profondeur en direction des productrices agricoles ciblées.

### 9.3 Recommandations

#### POUR LA BANQUE

1. Mission de lancement. Elle est essentielle pour assurer l'exécution efficace des conditions du prêt. Il est recommandé d'entreprendre une mission de lancement pour assurer le démarrage en douceur du projet et familiariser les cadres de direction avec les règles et procédures opérationnelles de la Banque, particulièrement en ce qui concerne les questions de passation de marchés et de décaissement.
2. Dosage de compétences et durée des missions de supervision. Il y a lieu d'organiser des missions de supervision avec un dosage de compétences approprié et pour une durée qui permet l'examen approfondi des questions opérationnelles en investissant les directeurs de projet de l'autorité suffisante pour prendre des décisions immédiates.
3. Améliorer les liens de communication pour assurer la réponse en temps opportun aux demandes/questions des CEP. L'établissement d'un représentant résident au Malawi devrait écourter le délai de réponse.
4. Réexaminer la question de la semi-autonomie des CEP. Il y a lieu de réexaminer cette question dans la mesure où l'avantage à court terme de l'exécution rapide des activités du projet peut compromettre le gain à long terme du développement institutionnel et du capital humain.
5. Aider le GOM à établir de solides compétences en matière d'évaluation vu que le système de S&E existant n'a pas été en mesure de fournir des données robustes pour l'évaluation du projet.

## POUR L'EMPRUNTEUR

1. Financement public stable. Le Gouvernement doit inscrire régulièrement au budget (2ème partie) des fonds pour achever le reste des travaux concernant les canaux d'irrigation par gravité (Mtendezi) au RDP de Ntcheu.
2. Soutenir les FGA. Il y a lieu de soutenir les FGA par la formation et la supervision régulières. Les collectivités doivent être habilitées pour assumer les responsabilités de gestion des investissements fournis par le projet.
3. Fournir des services consultatifs en commercialisation et agro-industrie aux agriculteurs. L'absence de services consultatifs en commercialisation et agro-industrie a empêché les agriculteurs de tirer pleinement parti de l'augmentation de la production par suite de la saturation des marchés locaux.
4. Établir un solide système de S&E. Outre la méthode des groupes de discussion (FGD) qui a été utilisée par la mission du RAP pour mettre en évidence les résultats du projet sur le front du développement, il y a lieu d'utiliser des enquêtes statistiquement valables pour évaluer quantitativement l'impact sur le développement du RIEP. Le GOM devrait prévoir au budget 2008/09 du MOFAS des dotations pour la réalisation d'études d'impact sur les bénéficiaires.
5. Cohérence de la politique du Gouvernement. Il y a lieu de synchroniser les politiques macroéconomiques et sectorielles, vu que la politique de distribution gratuite des pompes à pédale s'est révélée préjudiciable à l'opération en cours.
6. Accélérer le développement des associations des utilisateurs d'eau. Il y a lieu de donner la priorité absolue au développement des associations des utilisateurs d'eau en termes de leur impact sur le développement institutionnel et de durabilité de l'investissement induit par le projet.
7. Intensifier le plaidoyer et la sensibilisation aux bienfaits pour la santé de l'utilisation des latrines à fosse. Les attitudes changeront lorsque la base de connaissances de la population rurale s'améliorera pour lui permettre de faire des choix en toute connaissance de cause.
8. Renforcer les capacités du personnel à moyen et à long terme. Un pourcentage des fonds des projets fixé d'un commun accord devrait être destiné au renforcement des capacités du personnel des organes d'exécution et des institutions collaboratrices.



MALAWI – PROJET D’AMÉLIORATION DES REVENUS EN MILIEU RURAL (RIEP)

ANNEXE 1

CARTOGRAPHIE DES ZONES DU PROJET DANS LES DISTRICTS PARTICIPANTS ET LES SOUS-COMPOSANTES [Nouvelles EPA entre parenthèses]

ADD	RDP	EPA	Sous-composante							
			Formation & vulgarisation	Semences améliorées	Conservation du sol et de l'eau	Élevage	Petite hydraulique	Alimentation en eau	Assainissement	Routes & ponts
Mzuzu	Nkhata-Bay	Chikwina Chintheche Mpamba Chitheka [Mzenga] [Tukombo] Nkhata-Bay Boma	√ √ √ √ √ √ √	√ √ √ √ √ √ √	√ √ √ √ √ √ √	√ √ √ √ √ √ √	Total RDP: 400 pompes à pédale (superf. min. 0,3ha par pompe)	Total RDP: 100 forages d'eau domestique & pompes manuelles	Total RDP: 100 latrines à fosse améliorées	Nd
	Rumphi	Bolero Mphompha Muhuju [Chiweta] [Katowo] Nchenanchena	√ √ √ √ √ √	√ √ √ √ √ √	√ √ √ √ √ √	√ √ √ √ √ √	Total RDP: 14 canaux de dérivation par. gravité	Nd	Nd	Nd
Lilongwe	Thiwi Llifidzi (Dedza)	Lobi	√	√	√	√	4 canaux de dérivation par. gravité	30 forages & pompes manuelles	30 latrines à fosse améliorées	40km de routes de desserte rurales
	Ntcheu	Njolomole Nsipe Kandeu Manjawira Tsangano	√ √ √ √ √	√ √ √ √ √	√ √ √ √ √	√ √ √ √ √	Total RDP: 10 canaux de dérivation par. gravité	Total RDP: 100 forages d'eau domestique & pompes manuelles	Total RDP: 100 latrines à fosse améliorées	Total RDP: 160km de routes de desserte rurales & ponts/ponceaux
Bantyre	Thyolo	Matapwata [Thekarani] Masambanjati	√ √ √	√ √ √	√ √ √	√ √ √	Nd	Total RDP: 40 forages d'eau domestique & pompes manuelles	Total RDP: 40 latrines à fosse améliorées	Nd
	Mulanje	[Mulanje Boma] [Msikawanjala] [Milonde]	√ √ √	√ √ √	√ √ √	√ √ √	Nd	30 forages d'eau domestique & pompes manuelles	30 latrines à fosse améliorées	Nd
Shire Valley	Nsanje	Makhanga Mpatsa Magoti Nsanje Nyachilenda	√ √ √ √ √	√ √ √ √ √	√ √ √ √ √	√ √ √ √ √	Total RDP: 400 pompes à pédale (superf. min. 0,3ha par pompe)	Total RDP: 40 forages d'eau domestique & pompes manuelles	Total RDP: 40 latrines à fosse améliorées	Total RDP: 200km de routes de desserte rurales & ponts/ponceaux

TOTAL:- (Lors de l'évaluation): 28 canaux de dérivation par gravité  
400 pompes à pédale (superf. min. 0,3ha par pompe)  
400km de routes de desserte rurales & ponts/ponceaux  
340 forages d'eau domestique & pompes manuelles  
340 latrines à fosse améliorées

(Au RAP):

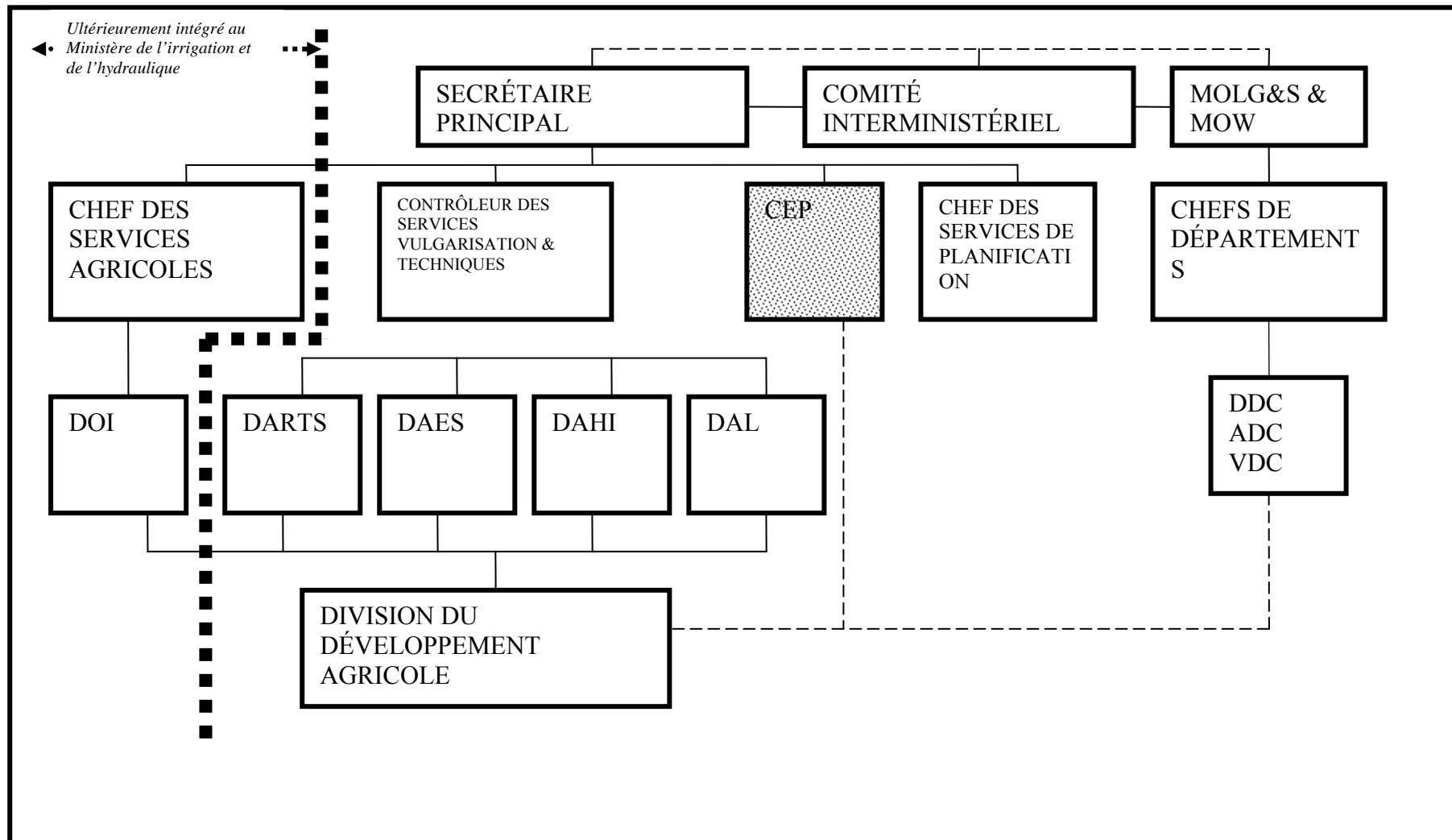
16 canaux de dérivation par gravité  
796 pompes à pédale (superf. min. 0,3ha par pompe)  
214,4 km de route d'accès & pots/caniveaux  
408 forages d'eau domestique & pompes manuelles  
723 latrines à fosse améliorées



## ANNEXE 3

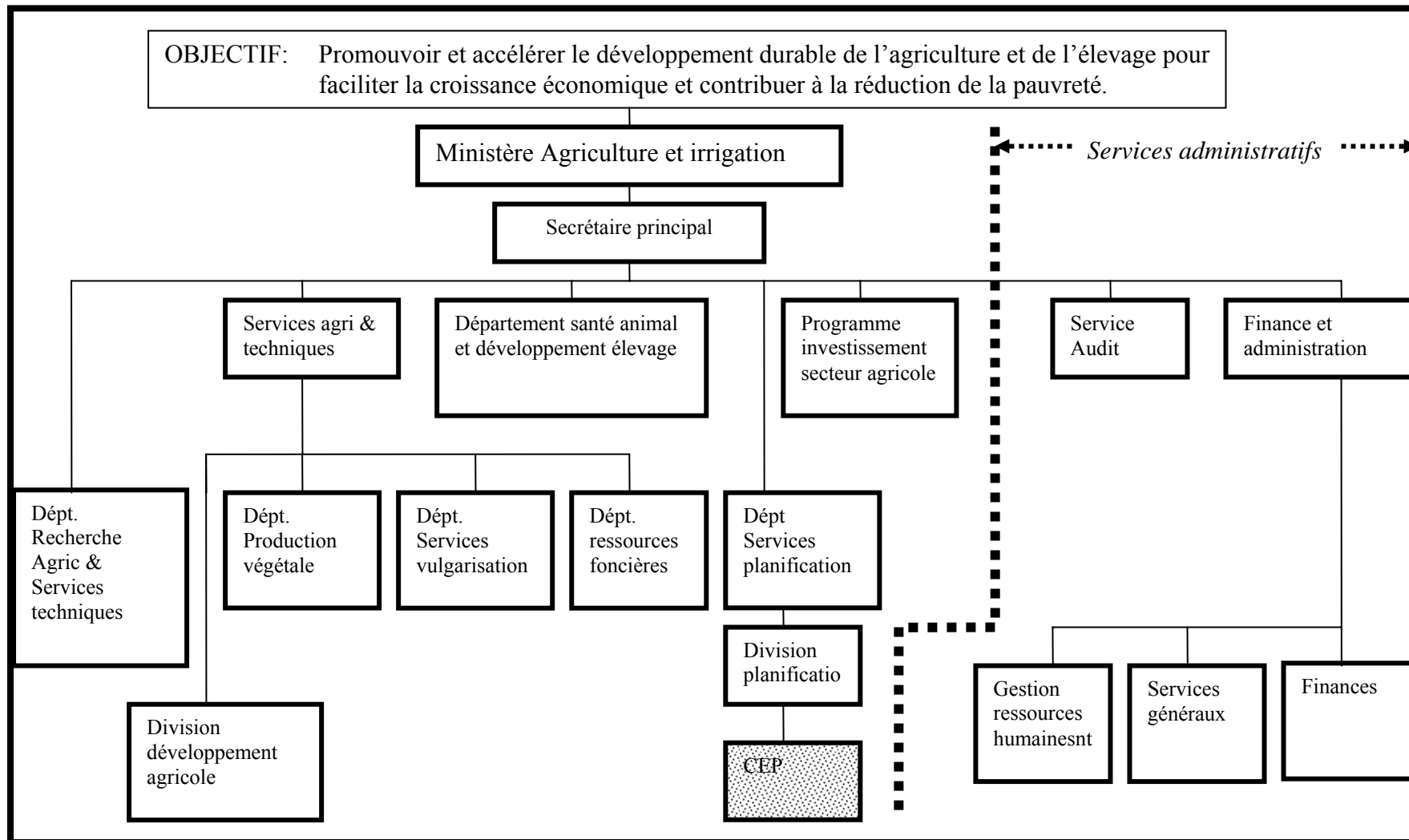
Années	Prévisions de l'évaluation (GOM & BÉNÉFICIAIRES)		Prévisions de l'évaluation (BAD)		Réels (GOM & BÉNÉFICIAIRES)		Réels (BAD)	
	Montant	Cum.(%)	Montant	Cum. (%)	Montant	Cum. (%)	Montant	Cum. (%)
1999	0.42	29.68	2.51	35.55				
2000	1.00	35.33	3.83	54.25				
2001	1.62	57.24	5.30	75.07			0.345	5,82
2002	2.25	79.50	6.20	87.81			1.442	24,33
2003	2.83	100.00	7.06	100.00			2.015	34,00
2004							3.587	60,53
2005							5.251	88,61
2006					0.659	100.00	5.926	100,00
Total	2.83	100.00	7.06	100.00	0.659	100.00	5.9264	
Solde non décaissé							1.1336	
Reliquat du prêt							1.1336	

**REPUBLIQUE DU MALAWI**  
**CEP SECTEUR AGRICOLE/ORGANIGRAMME DU PROJET**  
**(ÉVALUATION)**



**ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
IRRIGATION ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (MoAI&FS)  
(DURANT L'EXÉCUTION)**

ANNEXE 4 Page 2 sur 2



## ANALYSE ECONOMIQUE

1 Des analyses financières et économiques ont été entreprises pour déterminer la viabilité du projet. L'analyse financière était basée sur les budgets de cultures représentatifs en utilisant les systèmes de culture existants et en prenant en considération les avantages et les coûts différentiels induits par le projet. L'analyse économique a été conduite en effectuant le cumul des budgets des exploitations et des superficies globales que les activités du projet induiraient, en appliquant les facteurs de conversion pertinents des prix financiers aux prix économiques et déduisant les taxes et droits qui ne représentent pas une utilisation économique directe des ressources.

### A. Analyse financière

2. L'objectif de l'analyse financière (Tableaux 1 et 2) était dans quelle mesure les ménages ciblés avaient tiré suffisamment d'avantages des investissements du projet pour justifier leur participation à l'opération. Des budgets des cultures ont été élaborés pour comparer les scénarios "avec" et "sans" projet. Les budgets des cultures ont été élaborés sur la base d'un hectare par principale culture, à savoir maïs pluvial, manioc, patates douces, pois cajan, sorgho, soja, niébé, tabac et coton, et pour le maïs, le niébé, les haricots verts, les patates douces, et les légumes irrigués dans les onze districts du projet.

3. L'augmentation des rendements a été déterminée en utilisant les paramètres de production réalisés par les petits exploitants au Malawi. Même si les niveaux des rendements dans la situation "sans" projet sont appelés à baisser à l'avenir par suite de la détérioration accrue de la productivité du sol, on a supposé que les rendements agricoles ne changeraient pas dans la situation "sans" projet.

4. Pour l'analyse financière, on a utilisé le mélange des cultures existant pour la situation existante (sans projet), tandis que la situation améliorée reflète les changements de la productivité et de l'association des cultures. Le maïs demeure la culture dominante dans les deux scénarios et contrairement aux prévisions de l'évaluation, l'augmentation de la production dans les zones du projet est due tant à l'amélioration de la productivité qu'à l'augmentation des superficies.

5. Des rendements nets lus élevés ont été obtenus dans le cadre de la production des petits périmètres d'irrigation. Les rendements nets se sont élevés à 112 688,5 K et la rémunération du travail à 534,3 K par jours-homme dépassait de 135 % les chiffres des cultures pluviales améliorées (voir Tableau 3). La rentabilité financière des exploitations utilisant les pompes à pédale dans le cadre des pratiques culturales existantes a été estimée à 41 %, indiquant clairement la rentabilité de l'agriculture d'irrigation dans les zones du projet.

### B. Analyse économique

6. Dans le calcul du TRE, on a pris en considération les avantages et les flux de coûts induits par l'augmentation de la production végétale comme on le voit au Tableau 4. Les avantages provenaient de : i) l'augmentation de la production végétale de 39375 hectares (63000 familles agricoles exploitant une propriété moyenne de 0,625 hectare) de cultures pluviales et 492 hectares (240 hectares par pompes à eau et 252 hectares par dérivation

d'eau) des petits périmètres d'irrigation. Les flux totaux des coûts additionnels comprenaient : i) le coût de production supplémentaire; ii) le coût d'investissement total du RIEP (travaux de génie civil, véhicules, matériel) ; et iii) les frais d'exploitation et d'entretien (y compris les frais de fonctionnement de la CEP).

7. Pour les intrants et extrants commercialisés, on a utilisé le rapport sur le prix des produits de base du Groupe de prospective pour le développement de la Banque mondiale (daté de novembre 2004) pour faire l'estimation de leurs prix économiques bord champ en termes constants de 2005 ; et Pour les intrants et extrants non commercialisés, les prix financiers étaient basés sur les prix du marché en vigueur au Malawi en 2005. Toutes les valeurs économiques ont été converties en monnaie locale au taux de change officiel en vigueur fin 2005, qui était de un dollar EU = 110 K. On a supposé que le taux de salaire fictif est le même que le taux de salaire financier.

. Les flux des coûts et des avantages ont été projetés sur une période de quinze ans. Il était prévu que le taux d'adoption des pratiques améliorées dans le cadre de la culture pluviale augmente de 35 % pendant la 2<sup>ème</sup> année du projet à 70 % à la 5<sup>ème</sup> année pour se stabiliser à ce niveau. Les avantages de l'irrigation par pompage s'accumuleraient à partir de la 2<sup>ème</sup> année du projet, tandis que pour les canaux de dérivation par gravité, ce serait à partir de la 3<sup>ème</sup> année.

8. Sur la base de ces hypothèses, le taux de rentabilité économique (TRE) a été calculé à **20,19 %**. (voir tableau 4).

**Tableau 1** PROJET D'AMÉLIORATION DES REVENUS EN MILIEU RURAL  
Budget des cultures : Analyse financière partielle

Situation existante par Ha. De culture pluviale

	Maïs (0,494)	Manioc (0,144)	Patates douces (0,055)	Arachides (0,05)	Pois cajan (0,043)	Sorgho (0,129)	Soja (0,02)	Tabac (0,03)	Coton (0,025)	Niébé (0,01)	Total (1,0)
<b>I. PRODUCTION</b>											
Prix à la production moyen/ha (K/kg)	750 20	4,000 7	3,000 5	400 45	250 25	425 15	675 25	950 15	700 10	200 30	1258.575 17.923
Revenu brut (K)	15000	28000	15000	18000	6250	6375	16875	14250	7000	6000	<b>15258.13</b>
<b>II. COÛTS DES INTRANTS</b>											0
Semences	500	125	185	2500	200	54	270	200	40	60	428.741
Engrais	0	0	0	0	0	0	0	2000	770	0	79.25
Fumier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	300	100	0	11.5
Sacs	75	150	225	30	0	0	45	75	0	0	75.675
Salariés	0	0	0	0	0	0	0	2500	0	0	75
Coût total	575	275	410	2530	200	54	315	5075	910	60	<b>670.166</b>
<b>III. BÉNÉFICES NETS</b>	14425	27725	14590	15470	6050	6321	16560	9175	6090	5940	<b>14587.96</b>
Total jours-personnes	125	125	140	180	40	100	55	180	108	40	120.67
Rendement jours- personnes	115.4	221.8	104.214	85.94444	151.25	63.21	301.090909	50.972222	56.38889	148.5	124.0794

Tableau 2: **PROJET D'AMÉLIORATION DES REVENUS EN MILIEU RURAL**  
**Budget des cultures : Analyse financière**  
**partielle**

Situation envisagée par ha de culture pluviale à la 3<sup>ème</sup> année du projet

	Maïs (0.389)	Manioc (0.145)	Patates douces (0.08)	Arachides (0.026)	Pois cajan (0.117)	Sorgho (0.12)	Soja (0.048)	tabac (0.03)	Coton (0.025)	Niébé (0.020)	Total (1.00)
<b>I. PRODUCTION</b>											
Prix à la production moyen/ha (K/kg)	1760 20	7500 7	6000 5	640 45	400 25	680 15	1080 25	1520 15	1120 10	350 30	2529.62 17.59
Revenu brut (K)	35200	52500	30000	28800	10000	10200	27000	22800	11200	10500	29318.1
<b>II. COÛTS DES INTRANTS</b>											
Semences	300	62	185	2500	200	54	270	54	40	60	252.15
Engrais	800	0	0	0	0	0	0	2800	900	0	417.7
Fumier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pesticides		0	0	0	0	0	0	300	100	0	11.5
Sacs	75	150	225	30	0	0	45	75	0	0	74.115
Salariés		0	0	0	0	0	0	600	0	0	18
Remboursement de crédit	176.25	31.8	61.5	379.5	30	8.1	47.25	484.35	156	9	113.3198
Coût total (K)	1351.25	243.8	471.5	2909.5	230	62.1	362.25	4313.35	1196	69	886.7848
<b>III. BÉNÉFICES NETS</b>											
Total jours-personnes	165	150	160	200	60	115	75	200	125	60	138.68
Rendement jours- personnes	205.1439	348.374667	184.5531	129.4525	162.833333	88.155652	355.17	92.43325	80.032	173.85	203.3745

**Tableau 3: PROJET D'AMÉLIORATION DES REVENUS EN MILIEU RURAL**  
**Budget des cultures : Analyse financière partielle**

**Situation envisagée par ha de terre irriguée.**

		Tomates (0.035)	Oignons (0.21)	Chou Pommes de terre (0.24)	Maïs* vert (0.385)	Patates douces (0.13)	Total (1.00)
<b>I. PRODUCTION</b>							
Production moyenne/ha		9000	10000	8000	30000	7000	16795
Prix (K/Kg)		8	15	20	5	5	10.805
Recettes brutes (K)		72000	150000	160000	150000	35000	<b>134720</b>
<b>II. COÛTS DES INTRANTS</b>							
Semences		1250	1050	750	5000	1250	2531.75
Engrais		8000	16000	16000	8000	0	10560
Fumier		2000	1200	0	0	0	322
Urée		0	8000	8000	8000	0	6680
Pesticides		2500	1500	500	0	0	522.5
Sacs		3750	2250	0	0	1350	779.25
Salariés		3000	1500	900	0	0	636
							0
Coût total		20500	31500	26150	21000	2600	<b>22031.5</b>
<b>III. BÉNÉFICES NETS</b>							
		51500	118500	133850	129000	32400	<b>112688.5</b>
							0
Total jours-personnes		350	300	280	160	200	230.05
Rendement jours- personnes		147.1429	395	478.0357	806.25	162	534.29482

Maïs en rafles

Tableau 4.

## MALAWI

PROJET D'AMÉLIORATION DES REVENUS EN MILIEU RURALCalcul du taux de rentabilité économique.

Année du projet	COÛTS (en K)					AVANTAGES (en K)				
	Coût d'investissement	Coût de production végétale	Coût total	Coût de production sans projet	Coût différentiel total	Total des avantages sans le projet	Total des avantages avec le projet	Total des avantages supplémentaires	Avantages supplémentaires nets induits par petits périmètres d'irrigation	Avantages supplémentaires nets
AP1	32425200	139781250	172206450	26387786.3	145818663.7	600783750	782324156.3	181540406		-565062007
AP2	91184929	153759375	244944304	26387786.3	218556517.7	600783750	808258500	207474750		-11081767.7
AP3	114837493	167737500	282574993	26387786.3	256187206.7	600783750	860127187.5	259343438	27045240	30201470.8
AP4	47095970	187306875	234402845	26387786.3	208015058.7	600783750	911995875	311212125	55555430.5	158752497
AP5	38310571	204080625	242391196	26387786.3	216003409.7	600783750	963864562.5	363080813	55555430.5	202632833
AP6	28665695	223650000	252315695	26387786.3	225927908.7	600783750	963864562.5	363080813	55555430.5	192708334
AP7	77874358	223650000	301524358	26387786.3	275136571.7	600783750	963864562.5	363080813	55555430.5	143499671
AP8	25970080	223650000	249620080	26387786.3	223232293.7	600783750	963864562.5	363080813	55555430.5	195403949
AP9	25970080	223650000	249620080	26387786.3	223232293.7	600783750	963864562.5	363080813	55555430.5	195403949
AP10	25000000	223650000	248650000	26387786.3	222262213.7	600783750	963864562.5	363080813	55555430.5	196374029
AP11	28665695	223650000	252315695	26387786.3	225927908.7	600783750	963864562.5	363080813	55555430.5	192708334
AP12	77874358	223650000	301524358	26387786.3	275136571.7	600783750	963864562.5	363080813	55555430.5	143499671
AP13	25970080	223650000	249620080	26387786.3	223232293.7	600783750	963864562.5	363080813	55555430.5	195403949
AP14	25000000	223650000	248650000	26387786.3	222262213.7	600783750	963864562.5	363080813	55555430.5	196374029
AP15	25000000	223650000	248650000	26387786.3	222262213.7	600783750	963864562.5	363080813	55555430.5	196374029

TREI

20,19

AP = Année du projet

**MALAWI**  
**PROJET D'AMÉLIORATION DES REVENUS EN MILIEU RURAL**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET**

Échelle de notation de la performance et critères d'évaluation

Échelle de notation

$X \geq 3$	<i>Très satisfaisant</i>
$2 \leq X < 3$	<i>Satisfaisant</i>
$1 \leq X < 2$	<i>Peu satisfaisant</i>
$X < 1$	<i>Très peu satisfaisant</i>

Où X est la valeur affectée à une variable de performance.

Classification: La performance d'exécution est considérée comme satisfaisante si la valeur moyenne de  $X \geq 2$ .

1. Résultats de l'évaluation

**FORMULAIRE IP1**  
**PERFORMANCE D'EXÉCUTION**

Indicateurs	Note (1-4)	Observations
1. Respect du calendrier d'exécution	1	Retard de 41 mois.
2. Respect du calendrier des dépenses	2	Coût du projet inférieur aux prévisions de 3,305 millions d'UC (33,42 %). Surestimation des fonds du prêt de 1 133 575 UC (16,06 %)
3. Respect des conditions	3	Retards dans l'établissement de la CEP et le détachement du personnel.
4. Caractère suffisant du suivi & évaluation et des rapports	3	23 QPR, MTR, RAP de l'Emprunteur & Audit final. La qualité des rapports trimestriels s'est améliorée.
5. Opérations satisfaisantes (le cas échéant)	2	Il reste quelques travaux d'infrastructure et des services de vulgarisation. Les économies du prêt pourraient être utilisées pour achever ces activités.
TOTAL	11	
<b>Évaluation globale de la performance d'exécution</b>	2,2	Satisfaisant

**FORMULAIRE BP1**  
**PERFORMANCE DE LA BANQUE**

Indicateurs	Note (1-4)	Observations
1. Lors de l'identification	3	Suivit le Document de stratégie de lutte contre la pauvreté (PAP) de 1994 du GOM, et le Document-cadre de stratégie de lutte contre la pauvreté de 1995. Fait partie du MALSIP.
2. Lors de la préparation du projet	-	Par la mission du Centre d'investissement de la FAO en mai 1997.
3. Lors de l'évaluation	2	Manque de coordination sur le terrain des donateurs pour les projets similaires et formulation peu satisfaisante des projets pour la passation de marchés et l'exécution
4. Lors de la supervision	3	Quinze missions entre 2001 (4), 2002 (3) 2003 (3). D'autres en 2004 (1), 2005 (2) et 2006 (1). Aucune mission de lancement signalée. Amélioration après l'examen à mi-parcours
Évaluation globale de la performance de la Banque	2,67	Satisfaisant

**MALAWI**

**PROJET D'AMÉLIORATION DES REVENUS EN MILIEU RURAL (RIEP)**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET**

**FORMULAIRE PO 1**

**RÉSULTATS DU PROJET**

No.	Indicateurs	Note (1-4)	Observations
<b>1.</b>	<b>Pertinence et atteinte des objectifs</b>	<b>2.86</b>	
i)	Politique macroéconomique	3	Va dans le sens de la politique de lutte contre la pauvreté et le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté du GOM
ii)	Politique sectorielle	3	Hausse de la productivité agricole, diversification des cultures, expansion des superficies des petits périmètres d'irrigation et développement de l'élevage du petit bétail.
iii)	Physiques (y compris production)	3	Le projet a contribué à l'augmentation de la production végétale et animale, l'augmentation des surfaces cultivées, augmentation du nombre des points d'eau et des latrines à fosse et du nombre et de la longueur des routes rurales.
iv)	Financiers	2	Retard dans le versement des fonds de contrepartie du GOM. Les bénéficiaires contribuent à travers les redevances d'utilisation et les cotisations mensuelles à l'entretien de l'infrastructure fournie. Une subvention est en train d'être mise en place au niveau du district pour la maintenance des routes rurales.
v)	Réduction de la pauvreté & Social & Genre	3	Les exploitants – hommes et femmes – bénéficient de l'augmentation de la production végétale et animale, des emplois et des revenus des ménages. La fourniture des pompes à eau réduit le temps que les femmes consacrent à la recherche de l'eau.
vi)	Environnement	3	Plan de gestion environnementale préparé ainsi que les mesures d'atténuation.
vii)	Développement du secteur privé	3	Multiplication des semences par des exploitants privés, travaux de génie civil et fourniture des biens assurés par des entrepreneurs privés.
viii)	Autre (Indiquer)	-	
<b>2.</b>	<b>Développement institutionnel (DI)</b>	<b>2.25</b>	
i)	Cadre institutionnel, y compris restructuration	3	Le RIEP a été géré pendant toute sa durée de vie par des AT recrutés à l'extérieur et des homologues recrutés sur place.
ii)	Systèmes d'information financière et de gestion, y compris systèmes d'audit	2	Retards dans la préparation et l'approbation des demandes de décaissement. Rapports trimestriels et annuels produits. Audit financier régulièrement fait.
iii)	Transfert de technologie	3	Personnel qualifié recruté, mais il y a eu beaucoup de rotation. Aucune disposition pour la formation à long terme du personnel.
iv)	Dotation en personnel qualifié (y compris renouvellement, formation & personnel de contrepartie)	1	Difficulté pour retenir le personnel du projet.
<b>3.</b>	<b>Durabilité</b>	<b>2.22</b>	
i)	Engagement continu de l'Emprunteur	2	Le GOM a inscrit le coût du personnel dans les régions au budget des ministères hiérarchiques et dans les districts au budget de l'administration de district. Les dépenses non liées au personnel sont prises en charge par les ministères hiérarchiques.
ii)	Politique environnementale	3	Exécution prévue dans le cadre de la politique environnementale du Malawi. Les agriculteurs ont été formés et adoptent des technologies propres à assurer la conservation du sol et de l'eau.
iii)	Cadre institutionnel	2	La CEP du RIEP n'a pas été intégrée à l'administration du MOA&FS. Tout le personnel de la CEP a quitté le projet après sa clôture. Des FGA viables ont été formés. Investissement des ADC et VDC pour l'entretien du projet. Manqué de facilitation des Associations d'utilisateurs d'eau (WUA)
iv)	Viabilité technique et dotation	2	Les technologies promues sont viables. Nécessité d'augmenter le personnel des FLS aux niveaux du district et des EPA.
v)	Viabilité financière y compris systèmes de récupération des coûts	2	Les groupements de producteurs et les comités villageois existent pour surveiller le remboursement du prêt. Redevances et cotisations périodiques pour l'entretien des installations.
vi)	Viabilité économique	3	La mission du RAP de la Banque et les enquêtes de satisfaction des bénéficiaires confirment la faisabilité technique et la viabilité financière de la multiplication des semences, de l'élevage du petit bétail et de la petite hydraulique.
vii)	Viabilité environnementale	3	Les technologies adoptées ont un effet nuisible sur l'environnement. Niveau d'épandage d'engrais modéré. Aucune menace d'acidification du sol.
viii)	Facilitation E&E (disponibilité de fonds de roulement, de devises, de pièces de rechange, d'ateliers, etc.)	2	GOM et les bénéficiaires faciliteront par les dotations budgétaires annuelles, les frais d'utilisation et les contributions mensuelles
<b>4.</b>	<b>Taux de rentabilité économique interne</b>	<b>3</b>	Le taux de rentabilité économique de 20,13% soutient favorablement la comparaison avec le chiffre estimatif de l'évaluation
	<b>TOTAL</b>	<b>2.55</b>	Satisfaisant

**Recommandations et actions de suivi**

<b>Principales constatations et conclusions</b>	<b>Leçons tirées /Recommandations</b>	<b>Action de suivi</b>	<b>Responsable</b>
<p><b>Qualité à l'entrée</b> Faible capacité d'absorption des fonds du projet par l'organe d'exécution due aux innombrables tâches exigées par différents donateurs du nombre réduit des fonctionnaires gouvernementaux, ce qui n'était pas prévu lors de l'évaluation.</p>	Nécessité d'évaluer la capacité de traitement des dossiers non seulement du projet évalué, mais aussi des projets potentiels de la réserve financés par d'autres organismes et susceptibles d'être exécutés parallèlement au projet évalué.	Assurer l'harmonisation des activités des organismes de financement dans le secteur, en particulier dans la zone du projet et évaluer de manière critique les hypothèses et les risques liés à la capacité dans les futurs rapports d'évaluation pour assurer l'exécution satisfaisante des projets.	BAD
<p><b>Lancement</b> Il s'est écoulé environ 20 mois entre la signature de l'accord de prêt et son entrée en vigueur par suite du retard dans l'exécution des conditions du prêt, notamment l'établissement de la CEP, parce que le Ministère n'avait pas une connaissance suffisante des procédures de recrutement de la Banque.</p>	Il est nécessaire de faire suivre l'évaluation par une mission de lancement pour aider l'Emprunteur à remplir les conditions du prêt le plus tôt possible.	Les missions de lancement sont maintenant une pratique courante de la Banque qui doit continuer quelle que soit la simplicité apparente des conditionnalités des prêts.	BAD
<p><b>Démarrage tardif</b> Le démarrage Tardif du projet s'est répercuté sur la suite de l'exécution : il s'est écoulé 16 mois entre l'entrée en vigueur du prêt en février 2000 et le premier décaissement en juin 2001. Ce contretemps est dû à plusieurs facteurs, notamment l'établissement tardif de la CEP, le manque de connaissance suffisante des procédures de passation de marchés de la Banque et la lenteur de traitement et d'approbation des demandes de reconstitution du compte spécial.</p>	Des efforts considérables doivent être faits pour éliminer les conditions qui créent des goulets d'étranglement pour assurer le démarrage rapide par des missions de lancement et éventuellement, la préparation d'un Manuel d'exécution de projet (PIM) pour guider la mise en œuvre.	La Banque devrait monter des missions de lancement visant à éliminer les obstacles identifiés et autant que possible préparer un PIM soit en annexe au rapport d'évaluation soit comme document séparé.	BAD
<p><b>Études de base</b> Les études de base n'ont pas été préparées avant le commencement du projet pour servir de points de référence.</p>	Les études de base permettront l'établissement de références pour mesurer et évaluer les modifications ultérieures dans les indicateurs spécifiés.	Entreprendre les études de base dans les documents d'évaluation lorsqu'elles n'existent pas déjà.	BAD et GOM
<p><b>Suivi et évaluation</b> La nécessité du suivi-évaluation n'a été déterminée que durant l'examen à mi-parcours. Mais le projet de rapport sur l'étude de base pour le suivi et l'évaluation n'a pas été préparé rendant impossible l'évaluation quantitative de l'impact de quelques résultats du projet.</p>	On a perdu l'occasion de déterminer l'impact positif du projet dans le cadre de la sous-composante du suivi et de l'évaluation ce qui a retardé l'élaboration et la mise en place du système.	GOM doit entreprendre les études d'impact sur les bénéficiaires dans le cadre du budget 2008/2009.	GOM
<p><b>Exécution</b> Les agriculteurs veulent avoir des entreprises immédiatement rentables. Programmes dont les fruits sont long à venir ne sont adoptés que s'ils sont accompagnés de mesures d'incitation</p>	Les pauvres ne s'intéressent aux projets qui ont une longue période de gestation que s'ils sont suffisamment incitatifs : crédit en nature qui repose uniquement sur l'effort personnel.	La Banque et l'Emprunteur doivent élaborer de nouveaux concepts de programmes d'incitation aux stades de la conception et de l'évaluation de projet.	BAD et Emprunteur
<p><b>Coordination des donateurs</b> Plusieurs ONG et donateurs intervenaient dans les mêmes EPA et districts causant un conflit dans l'utilisation des rares ressources et des effets préjudiciables sur l'exécution du projet.</p>	Nécessité de coordonner et d'harmoniser les activités des donateurs et du gouvernement pour éviter les conflits dans l'utilisation des rares ressources publiques consacrées à l'exécution du projet.	La coordination des donateurs fait déjà partie des activités des missions de la Banque. Cependant, compte tenu des leçons tirées dans ce projet, il est fortement recommandé d'assurer une coordination des donateurs plus étroite, notamment dans le cadre des futurs projets des donateurs prévus dans le secteur.	BAD
<p><b>Résultats du projet</b> Bien que le projet soit fini, toutes les activités ne sont pas achevées malgré la prolongation de la date de clôture et doivent être achevées conformément à l'accord de prêt.</p>	1. Les retards d'exécution érodent les ressources publiques puisqu'elles sont orientées vers des activités inachevées. 2. Le cas échéant, les économies des prêts peuvent être utilisées pour terminer les activités inachevées.	1. Le Gouvernement doit continuer d'inscrire ces activités dans les plans de travail et au budget pour leur financement jusqu'à achèvement. 2. Examiner la possibilité d'utiliser le reliquat des prêts.	BAD et GOM

**DÉTAILS DES DEMANDES DE DÉCAISSEMENT**

<b>Demande No</b>	<b>Date</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Montant décaissé</b>	<b>Monnaie</b>	<b>Equivalent en UC</b>
DP No. 1	14/06/2001	Arcadis BMB Management Consultants BV	365,875.20	Euro	247,373.43
DP No. 2	23/07/2001	Arcadis BMB Management Consultants BV	144,131.02	Euro	98,120.40
RF No. 1SP	14/01/2002	Malawi Government, Ministry of Finance	134,267.16	GBP	153,935.50
DP No.3	15/01/2002	Arcadis BMB Management Consultants BV	78,459.07	GBP	89,908.98
DP No. 4	07/02/2002	Arcadis BMB Management Consultants BV	14,446,026.00	JPY	86,799.93
DP No. 5	19/04/2002	Arcadis BMB Management Consultants BV	12,081,342.00	JPY	73,224.25
DP No. 6	15/05/2002	Lotus Motors	11,015,993.00	JPY	67,449.12
DP No. 7	22/05/2002	Toyota Malawi Limited	19,846,833.00	JPY	122,133.61
DP No. 9	18/07/2002	Arcadis BMB Management Consultants BV	131,217.64	USD	98,829.30
DP No. 8	26/07/2002	Farming ang& Engineering Services Limited	34,400.00	USD	25,835.91
DP No. 10	17/09/2002	DNA Sherwood Export Pty Ltd	35,471.56	USD	26,858.76
DP No. 11	25/10/2002	Arcadis BMB Management Consultants BV	16,866,920.00	JPY	103,296.16
DP No. 12	14/11/2002	Chapita Consulting Engineers CCE	162,205.00	JPY	1,002.87
DP No. 13	14/11/2002	Chapita Consulting Engineers CCE	157,338.00	JPY	972.78
RF No. 2SP	06/12/2002	Malawi Government, Ministry of Finance	40,123,910.00	JPY	246,615.88
DP No. 15	17/01/2003	Arcadis BMB Management Consultants BV	156,069.30	USD	114,735.75
DP No. 14	04/02/2003	Delt-Tech Engineering Company	60,000.00	USD	43,710.43
DP No. 16	25/02/2003	Olivetti Limited	3,068,958.00	JPY	19,056.52
DP No. 17	03/04/2003	Business Machines Limited	4,228,152.00	JPY	25,615.69
DP No. 18	20/05/2003	Arcadis BMB Management Consultants BV	20,190,118.00	JPY	123,253.27
RF No. 3SP	25/06/2003	Malawi Government, Ministry of Finance	200,000.00	USD	141,140.27
DP No. 19	19/08/2003	Arcadis BMB Management Consultants BV	146,307.78	USD	105,156.78
RF No. 4SP	05/02/2004	Malawi Government, Ministry of Finance	1,794,164.00	USD	1,211,200.90
DP No. 21	04/05/2004	Arcadis BMB Management Consultants BV	65,143.63	Euro	53,391.60
DP No. 20	27/05/2004	J. Gerber and Company (Japan) Ltd	128,882.50	USD	88,632.64
DP No. 22	13/07/2004	Toyota Malawi Ltd.	7,996,253.00	JPY	49,507.81
DP No. 23	27/07/2004	Arcadis BMB Management Consultants BV	18,246,666.00	JPY	114,040.95
DP No. 24	16/12/2004	Arcadis BMB Management Consultants BV	8,814,865.00	JPY	54,932.57
RF No. 5SP	22/02/2005	Malawi Government, Ministry of Finance	1,576,088.00	USD	1,037,732.92
DP No. 25	22/02/2005	Deloitte & Touche	10,502.00	USD	6,938.70
DP No. 26	22/02/2005	J. Gerber and Company (Japan) Ltd	34,184.33	USD	22,629.94
DP No. 24	16/12/2004	SCFE Group CFAO	33,430.86	Euro	28,314.68
DP No. 29	15/12/2005	China Gansu Engineering Corporation Ltd	4,091,876.00	JPY	23,805.62
DP No. 27	15/12/2005	China Gansu Engineering Corporation Ltd	36,741.47	Euro	30,355.07
DP No. 28	15/12/2005	China Gansu Engineering Corporation Ltd	36,741.60	Euro	30,355.17
RF No. 6SP	21/12/2005	Malawi Government, Ministry of Finance	700,000.00	USD	484,694.05
RF No. 7SP	26/05/2006	Malawi Government, Ministry of Finance	112,627,309.00	JPY	674,867.63

**LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS**

1. Rapport d'évaluation, Projet d'amélioration des revenus en milieu rural, 1997,
2. Rapport d'achèvement de projet de l'Emprunteur, – GOM, décembre 2006,
3. Rapports d'étape de l'Emprunteur, 2002-2006
4. Deloitte & Touche: Rapports d'audit annuels des états financiers du projet, 30 juin 2003, 30 juin 2004; 30 juin 2005; 30 juin 2006; décembre 2006.
5. Gouvernement du Malawi, Document de stratégie de réduction de la pauvreté, 2002,
6. Gouvernement du Malawi, Plan directeur de développement du cheptel national, 1998.
7. Gouvernement du Malawi, Document de stratégie pays, 2005-2009,
8. Gouvernement du Malawi, Politique environnementale. 2004  
<http://www.malawi.gov.mw/Policies/EnvironmentalAffairs.htm>
9. Gouvernement du Malawi, Loi sur la gestion de l'environnement, 1996.
10. Gouvernement du Malawi, Politiques de sécurité alimentaire et de nutrition, Système de suivi et d'évaluation, Volume I, Rapport principal, Volume II, Méthodologie et Volume III Références et objectifs. 2007
11. Documents de travail du projet, et Rapports annuels, 2003-2004; 2004-2005; 2005 2006,
12. Project Cash Journals, juin 2002- juin 2004; 1er janvier 2005-31 décembre 2006;
13. Examen à mi-parcours du projet, 2004. Dossiers de correspondance et registre du projet; 2003-2006.
14. Notes de passation du RIEP -30 août 2005,
15. RIEP, Plan de travail annuel et Budget 2006.
16. Banque mondiale : Malawi Irrigation, Rural Livelihoods, and Agricultural Development Project. (IRLADP) Technical Volume-Working Papers. 2007.

**RAP DE L'EMPRUNTEUR**

Le RAP de l'Emprunteur peut être trouvé dans les dossiers d'OSAN.1.

**OBSERVATIONS DE L'ORGANE D'EXÉCUTION SUR LE RAP DE LA  
BANQUE**

Les observations sont attendues et seront incorporées dès réception.